



CAPES

Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

infos

SEMESTRIEL D'INFORMATION-N° 36 Janvier-Juin 2023 -ISSN -0796-6881



P 04

**INAUGURATION DE LA SALLE
DE CONFERENCE NAABA BAOOGO
DE GOURCY**



P 09

**POLITIQUES PUBLIQUES
DE DEVELOPPEMENT AU BURKINA FASO :
POURQUOI ÇA NE MARCHE PAS ?**



P 21

**NOUVELLE DEMARCHE DE RECONCILIATION
NATIONALE EN COURS AU BURKINA FASO**



P 07

**Inauguration :
CONFERENCE PUBLIQUE SUR LE
« PLAIDOYER POUR L'ETAT »**

**SALLE DE CONFERENCE
NAABA BAOOGO DE GOURCY**



P 30

**EVENEMENTS CULTURELS AU BURKINA FASO
ET RESILIENCE DES POPULATIONS DANS
UN CONTEXTE DE DEFICIT SECURITAIRE.**



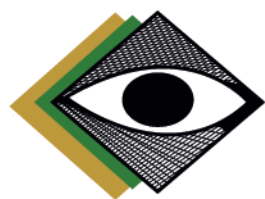
+226 25 37 43 55



courrier@cap.es.bf



Rue El Hadj Malick ZOROME, Avenue
Pascal ZAGRE, Immeuble R+2, côté Sud de
l'ASCE-LC et côté Ouest de la Grande Chancellerie.



CAPES
Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

**Un engagement pour le rayonnement
économique du Burkina Faso**

Sommaire

LETTRE DE L' EDETEUR

ZOOM

Inauguration de la salle de conférence NAABA
BAOOGO de Gourcy.....P5...P7

FOCUS

Conférence sur le « Plaidoyer pour l'Etat »....P8...P9

VITRINE

Les débats de l'intelligence économique et
interview de l'Honorable Rasmané Daniel
SAWADOGO.....P10...P17

LUCARNE

Les mouvements du personnel.....P19...P120

DOSSIER

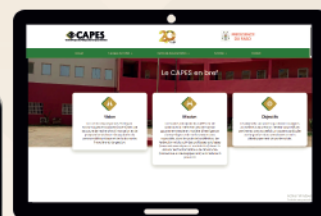
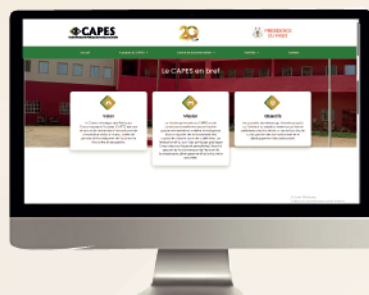
la réconciliation nationale.....P30.....P35

EUREKA

La résilience avec la réussite des activités
culturelles.....P30....P35

ORBITE

La formation des délégations spéciales.....P36....P40



Directeur de publication

Dr. Victor SANON

Directeur de rédaction

Gildas COMPAORE

Comité de rédaction

Dr. Victor SANON

S.Oumarou KOURAOGO

T. Marcelin OUEDRAOGO

Soumaila OUEDRAOGO

Gildas COMPAORE

Anouso Emile SOMDA

Collaborateur

Seydou NABI

Coordination

Karim OUEDRAOGO

Crédit photos

CAPES

Secrétariat de rédaction
et édition

Novacom-Plus



A travers le présent numéro, nous allons vous vous emmener dans un voyage dans le temps, en revisitant un pan de l'histoire du Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales (CAPES) en référence à son premier Directeur Exécutif, Dr. Elie Justin OUEDRAOGO, Naaba Baoogo de Gourcy.

Dr. Victor SANON

Directeur Exécutif
CAPES

Le parcours du premier Directeur Exécutif a été marqué par une vision audacieuse et une grande passion pour la recherche et l'analyse. Grâce à son leadership éclairé, le CAPES est devenu un acteur majeur dans le domaine du renforcement des capacités et de l'analyse des politiques économiques et sociales.

Dès les années 2004 soit à peine deux ans après son lancement, il a pensé à doter le Centre d'un siège propre à lui pour son rayonnement et sa pérennité. Devenue une réalité en 2022, nous avons tenu à organiser une cérémonie d'hommage, le 02 juin 2023, pour traduire la reconnaissance du CAPES à sa contribution exceptionnelle à la vie de l'institution. En baptisant la salle de conférence du centre au nom de cet illustre homme d'Etat : « Salle de Conférence Naaba Baoogo de Gourcy ».

Au-delà de cet hommage, vous trouverez dans cette édition un compte rendu

de la première conférence publique du Centre animée par Son Excellence Monsieur Soungalo Apollinaire OUATTARA sur le thème de son ouvrage « Plaidoyer pour l'Etat ».

Vous lirez aussi avec intérêt deux articles qui abordent des questions d'actualités comme la résilience du Burkina Faso face au terrorisme par les événements culturels, et la question de la démarche idoine vers la réconciliation nationale.

Nous revenons aussi en terme de compte rendu sur le renforcement des capacités que les experts du CAPES ont administré aux membres de la délégation spéciale de la commune de Bobo Dioulasso.

Enfin vous trouvez dans cette édition un résumé des débats de l'intelligence économique, sur le thème : « politiques publiques de développement au Burkina Faso, pourquoi ça ne marche pas ? ».

Nous sommes conscients que notre monde est en constante évolution et que

de nouveaux défis émergent chaque jour. Par conséquent, il est essentiel de regarder vers l'avenir et de rester à l'avant-garde de l'analyse des politiques.

Nous espérons que vous vous joindrez à nous dans cette aventure passionnante. Ensemble, nous pouvons façonner un avenir meilleur, en exploitant le pouvoir de l'analyse et de la prospective pour guider nos politiques économiques et sociales vers une société plus juste et plus prospère.

Cordialement

INAUGURATION DE LA SALLE DE CONFERENCE NAABA BAOOGO DE GOURCY



Coupure de ruban



Gildas COMPAORE

Directeur de la communication
et de l'information, CAPES

La cour du Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) a connu un grand monde le vendredi 02 juin 2023 à la faveur de la cérémonie d'inauguration de sa salle de conférence et de la tenue de la conférence publique inaugurale dont le thème a porté sur l'ouvrage de l'ancien Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso son Excellence Soungalo Appolinaire OUATTARA : « Plaidoyer pour l'Etat ».

« Salle de conférence Naaba Baoogo de Gourcy », c'est le nom que porte la nouvelle salle de conférence du centre d'analyse des politiques économiques et sociales (CAPES). Selon Dr. Victor SANON, Directeur Exécutif du CAPES c'est un acte de reconnaissance pour celui qui a été le premier Directeur Exécutif et également celui qui a eu la « brillante » idée de penser à doter le CAPES d'un siège pour sa pérennité depuis 2004.

Cette salle de conférence fonctionnelle a une capacité de 150 places, doté d'équipements de dernière génération (sonorisation, vidéo projecteur, chaises

VIP etc).

Pour le Naaba Baoogo de Gourcy, à l'état civil Dr. Elie Justin OUEDRAOGO, c'est avec une grande satisfaction qu'il voit son nom porté sur ce joyau.

Le conférencier a tenue en haleine son assistance plus d'une heure et demie d'exposé, d'échanges et de partage, fort apprécié par ceux qui ont fait le déplacement pour suivre cette conférence publique inaugurale.



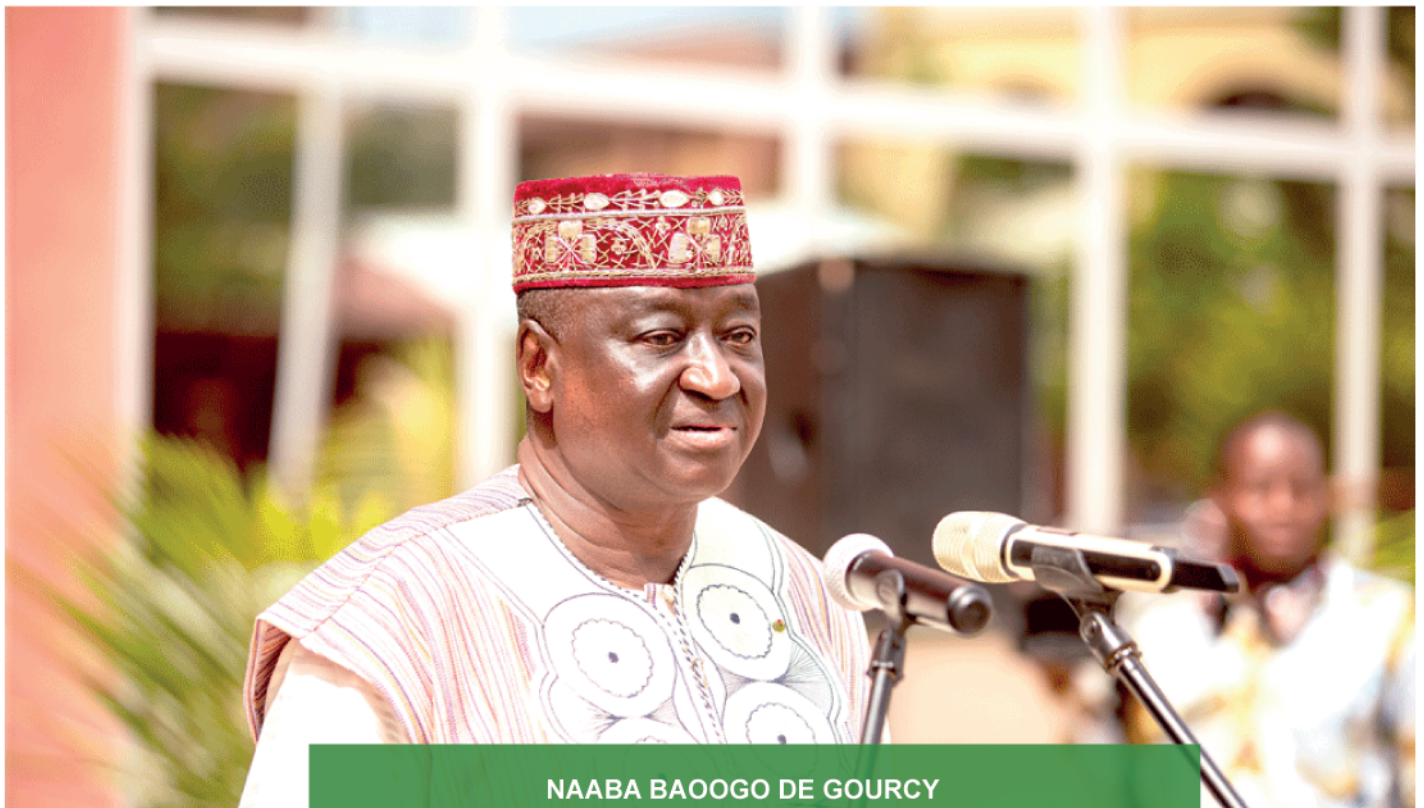
Salle de conférence
NAABA BAOOGO DE GOURCY

L'occasion fut toute belle pour les convives du jour de prendre part à la conférence publique inaugurale de la salle avec son Excellence Soungalo Appolinaire OUATTARA qui a animé la conférence autour du thème : « Plaidoyer pour l'Etat », titre de son dernier ouvrage.

Présidence du Faso


CAPES
 Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

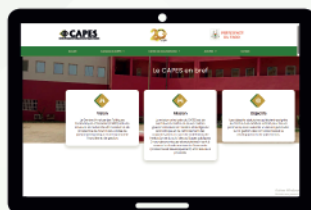
ZOOM



NAABA BAOOGO DE GOURCY



Prestation d'une troupe traditionnelle de Gourcy



CAPES
Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

**Rétrouvez nous
sur nos plateformes.**

«PLAIDOYER POUR L'ETAT»

Conférence sur la gouvernance au Burkina Faso : Vers des réformes pour un État prospère.

Dans le cadre des efforts visant à contribuer à résoudre la crise de violence terroriste au Burkina Faso et à restaurer la nation, une conférence publique intitulée "Plaidoyer pour l'État" s'est tenue au Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales (CAPESES), le 02 juin 2023 à Ouagadougou. Organisée en collaboration avec Monsieur Soungalo Apollinaire OUATTARA, ancien ministre de la fonction publique et ancien président du parlement burkinabè, la conférence visait à discuter des faiblesses de la gouvernance et à proposer des solutions pour la reconstruction de l'État. L'évènement était placé sous le parrainage de l'honorable Rasmané Daniel SAWADOGO ancien député et ancien vice-président du Comité de suivi du réseau des experts du Burkina.



Aussi cette conférence sur le thème « Plaidoyer pour l'Etat », contribuera-t-elle selon lui à faire avancer la réflexion. Quel est l'Etat actuel de la gouvernance ? Qui sont les acteurs clés et quels rôles leur sont dévolus ? Ce sont là autant de questions parmi tant d'autres qui sont indubitablement le point de départ de cette réflexion prospective a-t-il dit pour terminer son propos.

Au cours de la conférence, plusieurs points importants ont été abordés. Tout d'abord, le conférencier a souligné l'importance des acteurs du changement, tels que les gouvernants, la technocratie, l'opposition politique et la société civile, dans l'amélioration de la gouvernance et de l'État. Chaque acteur a un rôle prépondérant à jouer pour la prospérité de l'État, que ce soit en initiant et en mettant en œuvre des réformes, en veillant à une gestion efficace des ressources ou en jouant un rôle de surveillance et d'alerte.



Gildas COMPAORE
Directeur de la communication
et de l'information CAPESES



Seydou NABI
Conseiller en Archivistique
CAPESES.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, le discours du parrain absent, a été livré par son représentant l'honorable ZEMBENDE Théodore SAWADOGO. Le parrain s'est dit heureux et sensible à l'honneur qui lui a été fait à l'occasion de cette conférence publique avec en prime d'être installé parmi deux grands commis de l'Etat qui ont fait l'unanimité par l'excellence de leur carrière dans l'administration publique. Naba Baogo de Gourcy et Monsieur Soungalo OUATTARA.

Dans son discours il a tenu à préciser « que le Burkina Faso est vivant et résilient. Le Burkina Faso est à la reconquête de l'entière de son territoire et pense déjà aux perspectives post-crisis. Dans cet élan de refonte et de renouveau le CAPESES tient une place de choix dans la réflexion prospective. Parmi les priorités de la prospective il y a à dessiner l'architecture de la gouvernance de demain ». Le CAPESES doit y prendre une part active sinon tenir le « lead ».

Un autre point crucial abordé lors de la conférence était la question des "niches contre l'État", qui sont des mécanismes illicites mis en place par des lobbies pour exploiter les sphères de l'administration publique et siphonner les ressources de l'État. Le conférencier a souligné que ces pratiques nuisent gravement aux finances publiques et doivent être résolument combattues.

Enfin, la conférence a également mis en lumière le problème des réformes

qui piétinent au Burkina Faso. Bien que chaque gouvernement mette l'accent sur la refondation de l'État à travers des réformes, celles-ci sont souvent confrontées à des remises en cause constantes et leur mise en œuvre est souvent retardée. Il a été souligné qu'il est essentiel de passer du discours aux actes pour que ces réformes puissent réellement aboutir.

Les participants à la conférence ont exprimé leur reconnaissance envers Monsieur Soungalo Apollinaire OUATTARA pour sa contribution à la gouvernance et à la modernisation de l'administration. Cependant, certaines questions ont été soulevées,

notamment le timing tardif de la publication de son nouvel ouvrage et la non-identification des citoyens comme acteurs clés de la gouvernance. Les principales recommandations issues de la conférence comprennent la nécessité d'assainir la vie publique, de dépasser les pesanteurs structurelles, de responsabiliser les collectivités territoriales dans la gestion des ressources humaines, d'initier des voyages d'études pour partager des expériences avec des pays comme le Rwanda, et de renforcer les capacités des jeunes à assumer leurs responsabilités dans la gestion des affaires publiques.

Cette conférence a souligné l'importance cruciale de la bonne gouvernance pour la résolution de certaines crises que traverse le Burkina Faso de nos jours.

La conférence publique a connu la participation effective de plus de deux cents (200) acteurs venus de divers horizons.



Présidence du Faso

CAPES
Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

DEBATS DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

Analyse des politiques publiques de développement au Burkina Faso : Quels enseignements pour une meilleure gouvernance ?

Le premier numéro des « Débats de l'intelligence économique » du Centre d'analyses des politiques économiques et sociales (CAPES) s'est tenu ce mardi 27 juin 2023 dans la salle de conférence Naaba Baoogo de Gourcy du CAPES. Le thème de cette rencontre, intitulé "Politiques publiques de développement au Burkina Faso : Pourquoi ça ne marche pas ?", visait à stimuler le débat économique dans le pays et à remettre en question la mise en œuvre des politiques publiques. L'événement a réuni d'éminentes personnalités, d'anciens responsables politiques et administratifs ainsi que des experts, dans le but d'analyser les raisons des échecs rencontrés jusqu'à présent.



Gildas COMPAORE
 Directeur de la communication
 et de l'information CAPES



Soumaila OUEDRAOGO
 Chargé d'Etude département
 Prospective et veille stratégique
 CAPES.

Le contexte sécuritaire marqué par le terrorisme a mis en évidence les inégalités de développement entre les différentes régions du Burkina Faso. Ainsi, le Centre d'Analyses des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) a organisé cette conférence dans le but de relancer le débat économique dans le pays et de questionner la mise en œuvre des politiques publiques. Dr. Victor SANON, Directeur Exécutif du CAPES, a précisé que cette initiative n'a pas pour vocation de faire le procès des régimes passés, mais plutôt de mener une analyse prospective et objective avec des scientifiques et des praticiens politiques.

La conférence a été une occasion pour discuter des problématiques liées à la mise en œuvre des politiques publiques et de leur impact sur le développement économique et social du pays. Les analyses des experts et les échanges entre les participants ont permis de formuler des recommandations concrètes en vue d'une meilleure gouvernance et d'un développement plus équilibré et inclusif.

Les intervenants et leurs contributions :

La conférence a été animée par cinq éminents panélistes, comprenant des personnalités ayant occupé de hautes fonctions administratives et/ou politiques, ainsi que des professeurs d'économie renommés. Parmi eux se trouvaient l'ancien Premier Ministre, SEM. Tertius ZONGO, les

les anciens ministres en charge de l'économie Dr. Seydou BOUDA et Dr. Seglaro Abel SOME, le Pr. Kimseyinga SAVADOGO et le Pr. Idrissa OUEDRAOGO. La modération de la conférence a été assurée par le Dr. Larba Issa KOBAYAGDA, Directeur Général de l'économie et de la planification.

Les différents sous-thèmes développés :

1.SEM. Tertius ZONGO : Rôle et importance du leadership et de la vision dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques.

2.Dr. Seydou BOUDA : Quelles explications rationnelles aux résultats mitigés des politiques publiques



3Dr. Seglaro Abel SOME : Quelles leçons tirer des échecs ou des succès de la mise en œuvre des politiques publiques au cours des 10 dernières années au Burkina Faso ?

4Pr. Kimseyinga SAVADOGO : Mise en œuvre des politiques publiques au Burkina, contraintes et défis ?

5.Pr. Idrissa OUEDRAOGO : Comment combiner réalisme et volontarisme pour des politiques publiques réussies au Burkina Faso ?

Les échanges et les enseignements :

Les intervenants ont livré des communications riches en pertinence et en profondeur. Ils ont abordé différents aspects des politiques publiques de développement au Burkina Faso, analysant les réussites, les échecs, ainsi que les obstacles et les défis rencontrés avec des exemples à l'appui. Le débat, qui a duré plus de cinq heures, a suscité un grand intérêt au niveau des participants venus nombreux pour l'occasion.

Parmi les enseignements tirés de cette conférence, il a été souligné que le Burkina Faso n'est pas une terre maudite, mais que certaines initiatives de développement n'ont pas atteint les résultats escomptés malgré des investissements conséquents. Les inégalités régionales ont été identifiées comme une des causes du terrorisme, ce qui renforce l'importance d'une approche équilibrée et inclusive dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques.



Dr. Erdjouman SANOU,
Directeur département de la prospective
et veille stratégique, CAPEs

Recommandations pour une meilleure gouvernance :

À l'issue du débat, les participants ont exprimé un grand intérêt pour le sujet, démontrant ainsi l'importance de cette thématique pour l'avenir du Burkina Faso. Un rapport sera élaboré, comprenant des recommandations fortes, et transmis à l'autorité compétente afin d'améliorer la conduite des politiques publiques de développement.

Parmi les recommandations envisagées, il y a la nécessité de renforcer la coordination entre les acteurs gouvernementaux et les parties prenantes, afin d'améliorer la planification stratégique à long terme, d'investir dans l'éducation et la formation professionnelle, de promouvoir l'entrepreneuriat local et

de renforcer la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources publiques.

A l'endroit du CAPEs il a été recommandé de poursuivre de telles initiatives en revoyant la périodicité.

L'importance accordée à cette conférence témoigne de la volonté de relancer le débat économique et d'engager des réflexions prospectives pour surmonter les défis auxquels le Burkina Faso est confronté. Il est à espérer que les recommandations formulées dans le rapport final soient prises en compte par les décideurs politiques afin de promouvoir une meilleure gestion des politiques publiques de développement et d'œuvrer en faveur d'une prospérité durable pour tous les Burkinabés.



Photo de famille Conférence sur l'intelligence économique

Les visages qui ont marqué la cérémonie.



Idrissa OUEDRAOGO
Professeur Titulaire d'économie



M. Tertius ZONGO
Ancien Premier du Burkina Faso



M. Seydou BOUDA
Ancien Ministre en charge de l'Economie du Burkina faso



M. Larba Issa KOBAYAGDA Directeur Général de l'économie et de la planification



M. Kimseyinga SAVADOGO
professeur Titulaire en économie



M. Seglaro Abel SOME
Ancien Ministre en charge de l' Economie du Burkina Faso



INTERVIEW DE L'HONNORABLE RASMANE DANIEL SAWADO

CAPESES : Vous venez de participer aux débats de l'intelligence économique du CAPESES sur le thème : « Politiques publiques au Burkina Faso, Pourquoi ça ne marche pas ? ». Quels sont vos ressentis au sortir d'un tel débat ?

Rasmané Daniel SAWADO

Permettez-moi avant tout propos de vous traduire une fois de plus ma reconnaissance pour le choix de ma modeste personne en tant que parrain de ce cadre d'échanges innovant. Je voudrais également saluer cette initiative du CAPESES qui vise à proposer des voies et moyens pour l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques de développement dans notre pays. J'ai pu suivre en ligne la vidéo des échanges sur votre page Facebook et je vous en félicite au passage.

Au sortir de ce débat qui a été conduit par d'imminents professeurs d'universités et d'anciens membres du gouvernement dont un ancien Premier Ministre, j'ai le sentiment que pour avoir une réponse complète à cette question, il va falloir nécessairement interroger d'autres acteurs intervenant dans la mise en œuvre des politiques publiques du développement, à savoir les politiques (Hommes politiques) et les communautés. En effet, il est ressorti globalement que ce soit au niveau des praticiens du développement qu'au niveau des universitaires que nos politiques publiques sont le plus souvent bien

planifiées et que c'est à la mise en œuvre qu'il y a des insuffisances liées généralement aux interventions des politiques soit pour aller vite soit pour satisfaire l'électorat. Conséquences, nous sommes plus dans des actions conjoncturelles que structurelles. Donc pour moi, l'insuffisance des résultats dans la mise en œuvre des politiques publiques résulte beaucoup plus des politiques que des techniciens. Dès lors, il faut interroger le politique et les communautés qui constituent l'électorat pour savoir pourquoi leurs agissements infléchissent négativement sur la mise en œuvre des grands projets et programmes. Les réponses à ces questions jointes aux réponses apportées dans ce débat permettront certainement de faire des propositions de solutions réalistes et durables.



CAPESES : Ce débat a réuni des scientifiques du monde universitaire, des praticiens comme vous, qui êtes tantôt du privé, tantôt avec l'Etat. Est-ce que dans votre posture, vous pouvez illustrer le « Pourquoi ça ne marche pas ? », ou comme l'on dit certains, « Qu'est-ce qui n'a pas marché ? ».

Rasmané Daniel SAWADO

Comme certains panelistes et participants l'ont souligné, je ne dirai pas que ça n'a pas marché mais qu'il y'a eu des résultats mitigés. Ces résultats mitigés, pour moi sont liés à plusieurs facteurs dont entre autres :

- la non mise en œuvre effective des référentiels de développement.

En effet, sous l'impulsion des partenaires multilatéraux de développement, notre pays s'est toujours doté d'un référentiel national de développement tels que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) etc. Malheureusement, les politiques sectorielles qui découlent normalement de ces référentiels ne sont généralement pas mises en œuvre. Il y'a toujours un hiatus entre ces politiques bien élaborées et les projets et programmes mis en œuvre sur le terrain. Cela conduit à des actions disjointes qui ne participent pas à la réalisation d'une vision commune.

- l'insuffisante appropriation de la gestion axée sur les résultats.

Nous avons l'habitude au Burkina Faso, de nous préoccuper plus de la mise en œuvre mécanique des projets/programmes que des résultats et impacts de ces projets et programmes sur les bénéficiaires. Les projets de

développement doivent être conçus pour apporter des changements positifs dans les conditions de vie et de travail des populations et non pour faire simplement de la propagande comme c'est très souvent le cas. Combien de plaines irriguées ont été aménagées au Burkina Faso pour la culture du riz ou les cultures de saison sèche sans être exploitées ? pourtant la finalité de ce genre d'actions est de permettre aux agriculteurs de s'y installer et d'y produire.

Mais dès l'instant que la plaine est aménagée, on considère que le résultat est atteint ! Dans le cadre de la promotion de l'emploi des jeunes, beaucoup de projets ont été mis en œuvre pour le financement des micros entreprises des jeunes, mais généralement ces projets se focalisent plus sur le financement et le recouvrement des créances que sur la viabilité des micros entreprises financées ! Quel résultat peut-on attendre de ce genre de projets en termes de création d'emplois si les entreprises créées ne sont pas viables ? il en est de même pour beaucoup d'autres projets et programmes. Nous devons donc travailler à renforcer la culture du résultat dans notre pays.

● le « stop and go ».

Au Burkina Faso, le constat que nous faisons est qu'à chaque changement de régime, de gouvernement ou même d'un membre du gouvernement, certains projets sont mis à l'arrêt et de nouveaux projets similaires sont engagés.

Tout se passe comme si chaque dirigeant ou chef de département ministériel voulait s'approprier la paternité des grands chantiers de développement. Conséquence, nous sommes dans un perpétuel recommencement et cela ne peut pas nous faire avancer. Il arrive même que dans un même régime, un même gouvernement, le changement d'un ministre entraîne la remise en cause de projets déjà engagés ! C'est à la limite absurde pour un pays en -

développement ! C'est pour cela que le respect des orientations contenues dans les référentiels de développement et les politiques sectorielles ont leur intérêt. - Nous devons tous travailler autour d'une vision d'Etat et non autour des visions d'individus.

les visées purement électoralistes.

Le mode républicain d'accession au pouvoir au Burkina Faso reste les élections. Ainsi donc, certains dirigeants dans leurs calculs politiques se bornent à initier des projets dans la limite de leur mandat ou des élections les plus proches, juste pour ravir l'électorat et avoir un bilan à présenter. Cette attitude a pour conséquences, le développement d'actions conjoncturelles à faible impact sur le développement. Mais à ce niveau, il faut aussi situer la responsabilité des populations qui constituent l'électorat. En effet, les politiciens sont souvent sur leur pression si fait qu'ils n'ont pas le temps de développer des projets de grandes envergures. Il faut donc parvenir à allier le besoin d'aller vite et celui de poser des actions structurelles à fort impact.



CAPESES: Quels sont les enjeux et les défis à relever à ce stade ?

Rasmané Daniel SAWADO

Dans un pays où les politiques publiques de développement piétinent, l'enjeu principal c'est le sous-développement avec ses multiples conséquences perverses sur la situation socio-économique des populations. Par exemple, selon certains analystes, la crise sécuritaire que nous vivons actuellement

serait en partie liée à l'insuffisance et à l'inefficacité des résultats des politiques publiques de développement avec pour corolaire la paupérisation accrue des populations de certaines zones et l'iniquité dans le développement. Au stade actuel du développement de notre pays, les défis à relever sont multiples mais nous pouvons relever ce qui suit :

● la construction d'une vision commune de notre développement économique et social.

Nous devons œuvrer à dégager un minimum de consensus sur ce que nous voulons pour notre pays à moyen et à long terme. Une fois que cette vision est dégagée, elle doit transcender les régimes politiques et les gouvernements et devenir une option autour de laquelle tous les référentiels, politiques, stratégies, projets et programmes de développement doivent s'aligner.

● le choix de vrai leader à la tête de l'Etat.

Il faut que nous ayons à la direction des affaires d'Etat, des hommes et des femmes ayant pour seul leitmotiv la réalisation de changements positifs et au profit de leurs concitoyens.

● l'amélioration de la bonne gouvernance.

Il faut nécessairement œuvrer à ce que les règles de la bonne gouvernance soient respectées dans la mise en œuvre des politiques publiques de développement. Les projets et programmes doivent être mis en œuvre là où il faut et avec les ressources allouées.

● le renforcement de la culture du résultat.

L'impact de la mise en œuvre des projets et programmes sur les bénéficiaires doit guider leur mise en œuvre si nous voulons avoir des résultats satisfaisants. La finalité ne doit pas être reléguée au second plan au profit des effets d'annonce et de propagande.

● la mobilisation des ressources endogènes pour le financement de certains grands projets de développement.

Pour certains projets d'envergure et dont la mise en œuvre s'étale dans la durée, il est préférable de planifier leur financement sur les ressources intérieures afin d'éviter leur interruption par le fait du retrait des partenaires financiers.

CAPES : Pouvez-vous illustrer davantage vos propos en suggérant des solutions concrètes ?

Rasmané Daniel SAWADO

Partant des défis à relever énoncés plus haut, nous pouvons suggérer les solutions concrètes suivantes :

● la révision de la vision prospective Burkina 2025.

Il y a nécessité de procéder à l'actualisation de la vision prospective du pays pour tenir compte du contexte mais aussi pour revoir son horizon temporel sur une période d'au moins 15 ans. Il faut également la faire adopter par le parlement afin d'en faire le fondement inaliénable de tous les référentiels de développement. Cela permettrait de construire notre développement autour d'une vision et des orientations communes.

● la création d'une haute autorité de suivi des grands projets de développement.

Une telle autorité sera chargée de veiller à la cohérence des projets de développement et surtout de s'assurer de leur bonne mise en œuvre. Elle veillera à créer les synergies nécessaires pour leur exécution. Il devra être fait en sorte que tous les projets enregistrés dans le portefeuille de cette haute autorité soient considérés comme des projets prioritaires.

Ainsi, quel que soit le régime ou le gouvernement en place, la haute autorité veillera à la poursuite de la mise en œuvre des projets contenus dans son portefeuille. Cela nous éviterait les perpétuels recommencements.



● le renforcement des capacités et des compétences du CAPES pour le suivi de l'alignement des politiques publiques de développement.

Les politiques publiques de développement doivent tirer leur fondement du référentiel national de développement et s'aligner sur ses orientations dans la matière concernée. Malheureusement, il arrive que ce ne soit pas le cas. Pour éviter cela, toute politique publique de développement devrait faire l'objet d'analyse et de validation par le CAPES avant son adoption par le gouvernement. Aussi, le CAPES pourrait veiller à ce que les projets de développement financés par les partenaires soient en cohérence avec les politiques adoptées et les autres projets en cours.

● la stabilisation des financements.

Il arrive souvent que des projets de développement soient interrompus avant terme par manque de financement. Cela pourrait être évité en faisant en sorte que les ressources dédiées à la mise en œuvre du projet soient entièrement mobilisées et sécurisées tout en s'assurant de la fiabilité des sources de financement et du plan de financement.

● la hiérarchisation des priorités et la prise en compte des besoins réels des populations.

Il est très courant au Burkina Faso d'entendre dire que tout est prioritaire. Je veux bien, mais tout ne peut pas être prioritaire au même titre. Cette conception conduit à des chantiers tous azimuts sans pour autant en avoir les moyens nécessaires. Cela a pour conséquence le saupoudrage et donc un gaspillage de ressources. Il faut donc hiérarchiser les priorités et s'attaquer aux plus urgents. Aussi, les projets étant conçus pour résoudre des problèmes au sein de la population, il est nécessaire de toujours s'assurer des besoins réels des bénéficiaires dans la phase d'identification et d'élaboration. C'est pour cela que les études diagnostiques préalables sont indispensables.

CAPES : Il y a dans tout ça le paramètre de l'insécurité. Qu'est-ce que vous pouvez nous en dire, au-delà des aspects qui ont été abordés par les conférenciers, notamment en ce qui concerne le négativisme et le rôle manqué de l'Etat ?

Rasmané Daniel SAWADO

Pour moi, il faut bannir le négativisme et éviter de balayer du revers de la main tout ce qui a été fait dans ce pays. Depuis les indépendances jusqu'à nos jours, nous ne pouvons pas dire que rien n'a été fait ou que l'Etat a manqué à son rôle sur toute la ligne ! Il y a eu certes des insuffisances, parfois même

criardes dans certains domaines, mais il nous appartient de savoir tirer leçons de ces insuffisances pour construire l'avenir sans une remise en cause totale. C'est en cela que nous devons savoir serrer les acquis et œuvrer à les consolider tout en apportant de nouvelles pierres. Dans le contexte actuel de l'insécurité, nous ne devons pas perdre du temps dans les spéculations autour des responsabilités mais plutôt chercher les causes et œuvrer ensemble à trouver les solutions. La posture qui consiste à accuser les devanciers de tous les maux, à rompre d'avec eux et d'avancer sans eux ne me semble pas efficace. Je demeure convaincu que c'est ensemble dans une approche inclusive que nous parviendrons à un développement harmonieux et durable. Si l'Etat a manqué à son devoir à un moment donné, nous devons tous nous remettre en cause, parce que nous sommes tous partie intégrante de l'Etat à des niveaux différents de responsabilité.

CAPES : Pour vous la question se pose-t-elle au niveau de la nécessaire symbiose entre l'Etat et le secteur privé ?

Rasmané Daniel SAWADO



Pas intégralement mais en partie. Il est indéniable que l'on ne peut pas concevoir un modèle de développement durable sans une bonne symbiose entre l'Etat et le secteur privé. Le secteur privé, comme on le dit souvent, est le moteur de la croissance et il n'y a pas de développement économique et social sans la production de richesses. Malheureusement, il convient de reconnaître que dans notre pays, le secteur privé ne parvient pas à jouer pleinement son rôle pour accompagner les

politiques. Nous avons un secteur privé qui n'est pas très orienté vers les investissements de transformation structurelle de l'économie. Il est beaucoup plus porté sur le commerce des biens généralement produits à l'extérieur et importés dans notre pays. Ce qui ne contribue véritablement pas à la dynamisation des secteurs porteurs de croissance et d'emplois. Il faut donc nécessairement une bonne symbiose entre l'Etat et le secteur privé afin d'infléchir les investissements privés -



dans les secteurs à -fort potentiel de croissance, d'emplois et de revenus.

CAPES : Qu'est-ce que vous avez à dire en termes de perspectives suite à cette expérience ?

Rasmané Daniel SAWADOGO

Au regard de l'engouement suscité par ce panel, de la profondeur des débats et de la pertinence des conclusions, je pense que le CAPES gagnerait à poursuivre cette expérience.

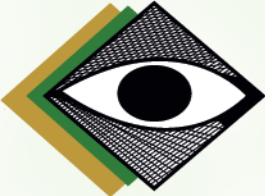
Comme je l'ai indiqué dès le début de notre entretien, ce panel appel un autre panel sur la même thématique avec cette fois-ci les dirigeants des partis politiques. Ils pourront nous dire pourquoi leurs interventions influent généralement de façon négative sur la mise en œuvre des politiques publiques puisqu'ils ont été indexés lors du 1er panel.



Je pense également que le CAPES gagnerait à valoriser les résultats de ces débats en les diffusant auprès des décideurs et des praticiens du développement. Il ne serait pas non plus superflu d'envisager la diffusion médiatique de ces débats afin de

s'imprégner des grandes problématiques du développement national.

Présidence du Faso

 **CAPES**
Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales



Un **regard institutionnel** sur les **opportunités économiques** du Burkina Faso.



Rue El Hadj Malick ZOROME, Avenue Pascal ZAGRE, Immeuble
R+2, côté Sud de l'ASCE et côté Ouest de la Grande Chancellerie.



+226 25 37 43 55



courrier@capes.bf

DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL AU CENTRE D'ANALYSE DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (CAPESES)

Chers lecteurs,

Nous vous présentons les dernières actualités concernant les départs et les arrivées de personnel au sein du Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales (CAPESES). Ces changements importants au sein de l'institution ont eu un impact significatif sur son fonctionnement et son développement.

1. Changement au sein de la Direction Administrative et Financière

Le Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales a récemment connu un changement de taille avec le départ de M. Clément SOULAMA, l'ancien Directeur Administratif et Financier, qui a œuvré pendant de nombreuses années au sein de l'organisation. Il a été remplacé par M. Karim OUEDRAOGO, un cadre expérimenté dans le domaine de la finance et de la gestion. Ce changement marque une nouvelle étape dans la gestion et l'orientation financière du CAPESES.

Ce fut l'occasion pour le personnel du CAPESES d'offrir un présent à Monsieur SOULAMA pour lui témoigner toute la gratitude de l'institution pour le service rendu durant ces longues années.



M. Karim OUEDRAOGO,
Directeur des Affaires Financières

Départ du directeur du département prospective et veille stratégique.

Le départ du Dr. Erdjouman SANOU, Expert au sein du CAPESES, a été un événement marquant pour l'institution. Ses contributions scientifiques et son expertise dans le domaine de l'économie ont grandement bénéficié aux travaux de recherche du centre. Son départ laissera un vide, mais son héritage continuera de guider les futurs projets de recherche. Il retourne à son institution d'origine la BCEAO.



Cadeau de reconnaissance au Dr. Erdjouman SANOU

A cet effet une cérémonie d'au revoir a été organisée par la Direction Exécutive en son honneur pour lui traduire toute la reconnaissance de l'institution à laquelle il a appartenu pendant ces cinq longues années.

3. Un nouveau visage au Département Évaluation et Capitalisation



M. Téwindé Marcelin OUEDRAOGO
Expert Évaluation et Capitalisation

Le CAPESES a accueilli récemment M. Téwindé Marcelin OUEDRAOGO au sein du Département Évaluation et Capitalisation. Avec une vaste expérience dans le suivi des politiques économiques, M. OUEDRAOGO va apporter une

perspective nouvelle et des compétences précieuses pour renforcer l'efficacité des programmes du Centre.



M. Emile SOMDA
Expert en Macro-économie

Dans le cadre de son développement stratégique, le CAPESES a accueilli aussi M. Emile SOMDA, cet enseignant expert en macro économie est chargé d'étude au département Economie et développement. Ce dernier ajout renforce les capacités du département, permettant ainsi au CAPESES de mieux anticiper les évolutions économiques et sociales à venir.

Un Nouveau Directeur de la Communication et de l'Information

Enfin, le Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales a récemment recruté son nouveau Directeur de la Communication et de l'Information. Il s'agit de M. Gildas COMPAORE.



M. Gildas COMPAORE Directeur
de la communication et de
l'information

Ce recrutement vise à renforcer la visibilité et l'impact des travaux réalisés par le CAPES auprès du grand public, des décideurs politiques et des acteurs économiques.

Les récents mouvements de personnel au Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales ont créé une dynamique de changement et de renouveau au sein de l'institution.

Ces mouvements reflètent l'engagement du CAPES à rester à la pointe de l'analyse économique et sociale, tout en renforçant son impact sur les politiques publiques.

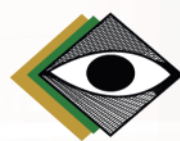
Nous restons à l'affût des développements futurs du CAPES et vous tiendrons informés des prochaines avancées au sein de cette institution de premier plan.

Cordialement,

Votre équipe de rédaction

Récapitulatif en images des personnes sortant du CAPES





CAPES

Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

Fier d'Appartenir à une
Institution dynamique

Présidence du Faso



CAPES

Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales



Vision

Le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) est une structure de recherche, d'innovation et de prospective de haut niveau, créé par décret n°2000-171/PRES du 16 mai 2000 et modifié le 05 octobre 2018 sous le nouveau décret n°2018-0862/PRES.

Le CAPES est doté de personnalité juridique et de l'autonomie financière et de gestion. Il est rattaché à la Présidence du Faso.



Mission

Contribuer à mettre en œuvre l'action gouvernementale en matière d'intelligence économique et de renforcement des capacités dans le cycle de la définition, de l'exécution et du suivi des politiques publiques visant à assurer les fondamentaux de l'économie et à réduire la pauvreté.



Objectifs

Les objectifs statutaires qui étaient assignés au Centre à sa création restent pour l'heure pertinents, avec toutefois un accent particulier sur la gestion des connaissances et le développement de partenariats.

NOUVELLE DEMARCHE DE RECONCILIATION NATIONALE EN COURS AU BURKINA FASO : COMMENT REUSSIR LE TRIPLE SAUT : VERITE -JUSTICE- RECONCILIATION POUR UNE RECONCILIATION SINCERE ?

L'histoire du Burkina Faso est émaillée de crises socio-politiques multiples, plus graves les unes que les autres, avec pour corollaire la rupture de confiance et le déficit de dialogue entre les acteurs politiques, les acteurs politiques et les communautés elles-mêmes. Les antagonismes intra et inter communautaires ont affecté profondément notre vivre-ensemble et entraîné la peur de l'autre, la peur de l'inconnu et la peur de nos différences.



Monument de la paix
Ouagadougou



Téwindé Marcelin OUEDRAOGO
Expert Évaluation et Capitalisation CAPES

Afin de mieux appréhender les faits et événements ayant engendré des besoins de réconciliation au Burkina Faso et d'en effectuer une évaluation exhaustive de leurs conséquences, il s'avère indispensable de revisiter succinctement l'histoire de notre pays depuis les indépendances.

ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES FAITS ET EVENEMENTS AYANT GENERES LES BESOINS DE RECONCILIATION AU BURKINA FASO DES INDEPENDANCES A NOS JOURS

Le diagnostic se fera à travers une analyse des différents régimes qui se sont succédés depuis l'indépendance, et une évaluation des problèmes de réconciliation qu'ils ont laissés en

héritage.

1. LE REGIME DE LA PREMIERE REPUBLIQUE (1960-1966)



Maurice YAMEOGO
1960-1966

C'est le premier régime constitutionnel normal que le pays a connu. Son avènement a marqué véritablement le début de notre histoire politique postcoloniale. La Constitution de la première République instituait un régime politique Présidentiel caractérisé par une séparation rigide des pouvoirs. Cependant, ce régime initialement conçu comme Présidentiel connaîtra une dérive autoritaire progressive pour se muer en régime Présidentialiste. Parmi les décisions arbitraires prises par ce régime, on peut noter : la contrainte à l'exil de certains opposants ; l'internement administratif d'opposants dans les zones du pays réputées hostiles ; les affectations arbitraires des fonctionnaires jugés récalcitrants ; l'arrestation arbitraire d'hommes politiques pour des motifs

divers ; l'intimidation et/ou la détention arbitraire des syndicalistes ; etc.

En outre, la période de ce régime est caractérisée par des tensions avec la chefferie coutumière et l'église catholique.

2. LE REGIME DE LAMIZANA

On distingue les régimes LAMIZANA I, LAMIZANA II, LAMIZANA III et LAMIZANA IV.

2.1. Le régime de LAMIZANA I (1966-1970)

Ce régime est issu du Soulèvement populaire du 3 janvier 1966. Sur un volet purement politique, le régime LAMIZANA I a mis en place un Tribunal Spécial pour juger les dignitaires du régime précédent. Ce Tribunal a prononcé des peines diverses parmi lesquelles, on peut citer entre autres : des condamnations à des peines de prison ; des confiscations des droits civiques ; des biens immobiliers ; des comptes en banques ; des radiations de la fonction publique ; etc.

Le Président Maurice YAMEOGO, principal personnage du régime précédent, a été condamné à : cinq (5) ans de travaux forcés ; le bannissement à vie ; la déchéance de ces droits civiques ; la confiscation de ces biens immobiliers. Certaines de ces mesures ont fait plus tard l'objet d'allègement. Une grâce Présidentielle lui a été accordée le 5 août 1970 qui lui a permis ainsi de recouvrer la liberté. En mai 1991, le Président COMPAORE décida de le réhabiliter et de lui restituer ses biens.

2.2. Le régime de LAMIZANA II (1970-1974)

C'est un régime parlementaire issu des élections législatives de décembre 1970. Le Président LAMIZANA exerce les fonctions de Chef de l'Etat de par son statut d'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé comme le dispose la Constitution du 14 juin 1970. Il gouverne avec un Premier Ministre issu du parti qui disposait de la majorité au -



Général Sangoulé LAMIZANA
1966 -1980

au sein de l'Assemblée Nationale. Un dossier de cette période qui continue de défrayer la chronique, est celui du Commandant Moumouni OUEDRAOGO, Officier parachutiste, mort lors d'un saut de démonstration à Ouahigouya le 13 février 1972.

2.3. Le régime LAMIZANA III (1974-1978)

Ce régime est issu d'un coup d'Etat perpétré par le Président LAMIZANA contre son propre Gouvernement le 8 février 1974. Une des caractéristiques de cette période, c'est l'existence de tensions fortes entre le Gouvernement et les syndicats qui, en raison de l'inaction d'une classe politique discréditée, en désarroi et interdite d'activités, symbolisaient la vraie opposition au régime. Les carambolages entre Gouvernement et syndicats, même si elles étaient fréquentes, n'ont jamais donné lieu à des conséquences dramatiques. Cela dit, les velléités de l'armée étaient de s'installer définitivement au pouvoir mais surtout, d'étouffer les aspirations démocratiques du peuple en l'embrigadant dans un monopartisme. L'annonce par le Gouvernement, le 29 novembre 1975, de la création d'un parti unique, le Mouvement National pour le Renouveau (MNR), allait définitivement

consommer le divorce entre les militaires et les syndicats. Après la proclamation du parti unique, les syndicats tinrent le 30 novembre 1977 un meeting pour réclamer sa dissolution et le retour à une vie constitutionnelle normale. Sous la pression populaire, le régime céda. Cet épisode a ouvert la voie à un retour à la démocratie en 1978.

2.4. Le régime LAMIZANA IV (1978-1980)

Ce régime est issu du référendum constitutionnel du 30 novembre 1977, des élections législatives du 30 avril 1978 et des élections Présidentielles des 14 et 28 mai 1978, considérées unanimement comme ayant été l'une des premières élections libres et transparentes en Afrique francophone. La période fut marquée par une série de grèves qui a duré plus de trois (3) mois. Les revendications portaient sur l'amélioration des conditions de travail, le respect des libertés syndicales et démocratiques avec en sus la dénonciation du népotisme et de la gabegie ambiante. Alors, les manifestations syndicales s'intensifièrent en 1980 pour paralyser l'ensemble du pays. En effet, en octobre 1980, les syndicats d'enseignants décidèrent de bloquer la rentrée scolaire en déclenchant une grève illimitée le 20 octobre 1980. Bien que le 21 novembre 1980, les enseignants décidèrent la suspension de leur grève, un coup d'Etat était annoncé aux premières heures du 25 novembre 1980, l'armée ayant profité de cette crise sociale pour s'emparer à nouveau du pouvoir. Avec le coup d'Etat du 25 novembre 1980, le mythe de l'armée unie, disciplinée, monolithique et apolitique est désormais révolu.

3. LE REGIME DU CMRPN (1980-1982)

Dirigé par le Colonel Saye ZERBO, le régime du Comité militaire de redressement pour le progrès national (CMRPN) a vu le jour le 25 novembre 1980 à la suite d'un coup d'Etat.

S'il a, dans un premier temps, séduit l'opinion à travers certaines mesures rigoureuses et une certaine proximité avec les populations, le CMRPN s'est

rapidement mué en un régime autoritaire.



Colonel Saye ZERBO
1980 -1982

Sa gestion du pouvoir a été marquée par : la suspension des activités des partis politiques ; la mise en résidence surveillée et l'emprisonnement des dignitaires du régime précédent ; l'interdiction des activités syndicales et la suppression des droits de grèves ; des restrictions de certaines libertés individuelles ; etc. Gagné par l'impopularité, accusé de gabegie, miné en son sein par un conflit de génération qui opposait les Colonels aux plus jeunes officiers, le CMRPN fut renversé par un coup d'Etat le 7 novembre 1982. Sur la base des informations disponibles, on peut affirmer que bien qu'il fut un régime autoritaire, le CMRPN n'a pas commis de crime de sang. En revanche, il est fortement indexé pour ses atteintes à certains droits fondamentaux.

4. LE REGIME DU CSP I ET II (1982-1983)

Avec l'avènement du Conseil pour le Salut du Peuple (CSP), on assiste à l'irruption sur la scène politique, d'une nouvelle génération d'Officiers, tenants d'une idéologie progressiste. Les clivages idéologiques jusque-là présents dans les milieux civils, gagnent progressivement les rangs de

les rangs de l'armée. Le Médecin Commandant Jean Baptiste OUEDRAOGO était entouré d'Officiers progressistes comme le Capitaine Thomas SANKARA, qui fut nommé Premier ministre, le 10 janvier 1983. Le régime du CSP s'illustra par : un discours nationaliste, panafricaniste et anti impérialiste ; un début de lutte contre la corruption ; une offensive diplomatique en direction de la Lybie de Mouammar KADHAFI ; etc. Le CSP s'est vite confronté à des dissensions internes essentiellement idéologiques qui opposaient les éléments progressistes et nationalistes coalisés autour du Capitaine SANKARA aux éléments modérés sous la conduite du Commandant Jean-Baptiste OUEDRAOGO. L'arrestation du Capitaine Thomas SANKARA, le 17 mai 1982, marquait la fin du CSP (CSP I) et l'avènement de ce qu'il est convenu d'appeler le CSP II.



Commandant Jean-Baptiste OUEDRAOGO
1982 -1983

Elle marque aussi la confirmation des clivages et rivalités politiques au sein de l'armée qui s'étaient manifestées dès 1980 mais surtout la consécration de la bipolarisation idéologique de l'armée. L'avènement au pouvoir du CSP provoque pour la première fois dans l'histoire du Burkina Faso, l'élimination physique d'acteurs politiques, notamment le Lieutenant-Colonel

Badembié NEZIEN, Ministre de l'intérieur et de la sécurité, assassiné à la faveur du putsch. C'est le début de l'ère des exécutions extra-judiciaires. Le crime du Lieutenant-Colonel Badembié NEZIEN a été répertorié comme l'un des crimes de sang appelant à la réconciliation.

5. LE REGIME DU CNR (1983-1987)

L'aile progressiste du Conseil de salut du peuple (CSP) accède au pouvoir suite à un coup d'Etat, le 4 août 1983, et proclame la Révolution Démocratique et Populaire (RDP) sous la conduite du Capitaine Thomas SANKARA, Président du Conseil National de la Révolution (CNR). On a assisté ainsi sur la scène politique nationale à l'arrivée de jeunes Officiers à la tête du pays, avec un projet révolutionnaire de transformation de la société burkinabè, marqué essentiellement par le renforcement de la culture du patriotisme, la promotion du développement endogène, l'instauration de la bonne gouvernance à travers la création des Tribunaux Populaires Révolutionnaires (TPR). La réalisation des mesures de politiques publiques prescrites par le Discours d'Orientation Politique (DOP), a nécessité la mise en place des comités de défense de la révolution (CDR) dans l'administration et sur tout le territoire, qui avaient pour mission, entre autres, la mobilisation des populations pour des travaux d'intérêt collectif. Favorablement accueilli au début par les populations, ce régime s'est vite illustré par des abus et dérives autoritaires. Parmi les exactions commises, on peut citer entre autres :

le 9 août 1983 : exécution du Colonel Yorian Gabriel SOME, Ministre de la défense et ancien Chef d'Etat-major général de l'Armée et du Commandant Fidèle GUEBRE, chef de corps du Régiment para commando de Dédougou;

le 22 mars 1984 : licenciements à la suite d'une grève de plus de

1300 enseignants du primaire, membres du Syndicat National des Enseignants Africains de Haute-Volta (SNEAHV) ;

le 11 juin 1984 : exécution de militaires et de civils dits les « suppliciés de la Pentecôte » que sont le Colonel Didier TIENDREBEOGO, le Lieutenant Moumouni OUEDRAOGO, le Lieutenant Maurice OUEDRAOGO, le major de gendarmerie Barnabé KABORE, le Sergent Moussa KABORE, le pilote Issa Anatole TIENDREBEOGO, et l'homme d'affaires Adama OUEDRAOGO, tous accusés de complot contre le Conseil National de la Révolution (CNR) ;

le 7 août 1984 : l'assassinat du Commandant Amadou SAWADOGO, Adjoint au Commandant en Chef du Haut Commandement des Forces Armées ;etc.



Capitaine Thomas SANKARA
1983 -1987

Le régime du CNR, à l'instar d'autres régimes, a laissé en héritage de nombreux besoins de réconciliation. Des dissensions internes au sein de l'organe dirigeant de la révolution ont conduit à la chute du régime et occasionné l'avènement du régime dit de la « rectification ».

6. LE REGIME DE COMPAORE (1987-2014)

On distingue les régimes COMPAORE I et COMPAORE II.

6.1. Le régime COMPAORE I (1987-1991)

A la faveur d'un coup d'Etat, le Front Populaire conduit par le Capitaine Blaise COMPAORE a mis fin au régime du CNR, le 15 octobre 1987.



Capitaine Blaise COMPAORE
1987 -2014

Le Front Populaire s'était engagé à poursuivre l'approfondissement de l'œuvre révolutionnaire, à travers la « rectification », censée corriger les dérives du CNR. Cette réorientation, selon le Front Populaire, devrait permettre un rapprochement avec certains citoyens qui avaient été mis en marge de la révolution.

Parmi les actes emblématiques de répression, on peut mentionner :

le 15 octobre 1987 : l'assassinat du capitaine Thomas SANKARA, Président du CNR et Président du Faso, avec douze de ses compagnons, lors du coup d'Etat du Front Populaire ;

le 27 octobre 1987 : le massacre des militaires au camp de la Brigade d'Intervention Aéroportée (BIA) de Koudougou dirigé à l'époque par le Capitaine Boukary KABORE dit le Lion ;

le 19 septembre 1989 : l'exécution du commandant Jean Baptiste Boukary LINGANI,

commandant en chef du Haut Commandement des Forces Armées et du capitaine Henri ZONGO, Ministre de la promotion économique et d'autres militaires ;

le 19 mai 1990 : les arrestations, les séquestrations au Conseil de l'Entente et les tortures ayant entraîné le décès de l'étudiant en 7e année de médecine, Boukary DABO, membre de l'Association Nationale des Étudiants Burkinabè (ANEB) ;

en 1990 : l'assassinat au Conseil de l'Entente de Guillaume SESSOUMA, Enseignant Chercheur et leader politique ; etc.

A cela s'ajoute l'épuration sanglante au sein de l'armée conduisant à la disparition de plusieurs militaires. Au total, le régime du Front Populaire s'est illustré par des décisions et des mesures génératrices des besoins de réconciliation.

6.2. Le régime COMPAORE II (1991-2014)

Sous la pression des dynamiques internes et externes, le Front populaire est contraint à l'ouverture politique au début des années 90. Il met en œuvre un processus de libéralisation politique qu'il contrôle avec succès. Cela aboutit à l'émergence d'un régime hybride, combinant à la fois les traits démocratiques formels (constitution, élections pluralistes...) et autoritaires (manipulation des institutions, arrestations arbitraires, révocations, assassinats ciblés, etc.).

Parmi les actes emblématiques de répression, on peut mentionner :

le 09 décembre 1991 : attentats contre des leaders politiques en désaccord avec le Président du Front Populaire et assassinat de Oumarou Clément OUEDRAOGO, Enseignant Chercheur ;

le 18 janvier 1998 : assassinat dans les locaux du Conseil de l'Entente de David OUEDRAOGO,

Chauffeur de François COMPAORE, petit frère du Président Blaise COMPAORE ;

le 13 décembre 1998 : assassinat à Sapouy du journaliste d'investigation Norbert ZONGO et de ses compagnons (son frère Ernest Yembi ZONGO, son ami Blaise ILBOUDO et son chauffeur Abdoulaye NIKIEMA dit Ablassé) ;

le 28 février 2008 : répression des émeutes de la faim contre « la vie chère » ayant entraîné des pertes en vies humaines ;

le 21 février 2011 : mort de l'élève Justin ZONGO à Koudougou ; -etc.

A cela s'ajoutent les mutineries de 2011 qui ont entraîné des victimes aussi bien au niveau des militaires qu'au niveau des civils. La liste peut s'étendre aux cas d'assassinat d'élèves tels que : Flavien NEBIE (le 06 décembre 2000), Emile ZIGANI (le 09 mai 1995), Blaise SIDIANI (le 09 mai 1995) lors des manifestations de scolaires.

La tentative du Président COMPAORE de se perpétuer au pouvoir en modifiant l'article 37 de la Constitution rencontre une forte résistance en 2014. Les manifestations protestataires des 30 et 31 octobre 2014 se transforment en insurrection populaire. Celle-ci a occasionné de nombreuses victimes, des destructions des biens publics et privés et des départs en exil. En conclusion, malgré son apparence démocratique, le régime COMPAORE II était un régime autoritaire, dont la gestion a été marquée par de graves atteintes aux droits humains et aux libertés fondamentales.

Les exactions des périodes du régime COMPAORE ont abondamment alimenté les travaux des initiatives antérieures de réconciliation, notamment l'initiative du Collège de Sages.

7.LE REGIME DE LA TRANSITION (2014-2015)

Suite à l'insurrection populaire des 30

et 31 octobre 2014, ayant entraîné la chute du régime COMPAORE, une période de Transition a été instituée. Le régime de la Transition a été dirigé initialement par le Lieutenant-Colonel Isaac Yacouba ZIDA, puis par le Président Michel KAFANDO. Sa mission fut d'organiser le retour à une vie constitutionnelle normale, à travers des élections législatives et Présidentielles.



Michel KAFANDO Président de la transition

Celles-ci ont eu lieu le 22 novembre 2015. Malheureusement, son action fut perturbée par une tentative de coup d'Etat menée par les nostalgiques de la restauration et conduite par le Général Gilbert DIENDERE, le 16 septembre 2015. Cette tentative a fait de nombreuses victimes civils et militaires, occasionné des destructions des biens publics et privés et provoqué des départs en exil. Les besoins de réconciliation relevant de la période de Transition, découlent essentiellement des conséquences du Coup d'Etat du 16 septembre 2015 (pertes en vies humaines, blessés et destruction des biens individuels et collectifs).

8.LE REGIME KABORE (2015-2022)

Elu pour un mandat de cinq (05) ans en novembre 2015, le Président Roch Marc Christian KABORE a été réélu pour un second mandat en novembre

2020. La gestion de son pouvoir a été marquée, entre autres par : l'avènement du terrorisme ; les relations tumultueuses avec les partenaires sociaux et l'ébullition du climat social ; la corruption galopante ; le népotisme et le favoritisme dans la gestion des affaires publiques ; l'effritement de la cohésion sociale ; un déplacement massif de la population lié aux attaques terroristes (estimé à plus de deux millions) ; la fermeture d'écoles et de centres de santé dans les huit (08) régions les plus attaquées ; la perte en vies humaines de milliers de Forces de Défense et de Sécurité, des Volontaires pour la Défense de la Patrie, des civils, etc.-

Les besoins de réconciliation nés de cette période, relèvent essentiellement des conséquences du terrorisme et seront examinés dans le cadre de la réconciliation socio-sécuritaire (problème de déplacés internes, problème de radicalisation, la stigmatisation communautaire, les relations avec les FDS, etc.).



Roch Marc Christian KABORE 2015-2022

9. LE REGIME DU MPSR I (janvier 2022-septembre 2022)

Pronostiqué comme étant un régime révolutionnaire dès le début au regard du discours du nouveau Chef de l'Etat,

le régime DAMIBA a fini par convaincre qu'il ne ferait pas mieux que le régime précédent. En effet, la mal gouvernance décriée à travers la

revalorisation salariale du Chef de l'Etat et des membres du Gouvernement, la perte continue du pouvoir d'achat des ménages, expliquée par l'importante hausse des prix des produits de première nécessité et la recrudescence des attaques terroristes sont autant de faits qui ont précipité la chute du Président DAMIBA après huit (8) mois de règne.

la Russie et ses alliés afin de diversifier les Partenaires Techniques et Financiers ; un projet de fédération entre le Burkina Faso, le Mali et la Guinée Conakry est même évoqué ; la suspension des activités des partis politiques ; la restriction de certaines libertés individuelles et collectives ; etc.

Si le MPSR II est beaucoup apprécié par rapport aux résultats engrangés dans la restauration de l'Autorité de l'Etat, la réduction du train de vie de l'Etat, la lutte contre le terrorisme, il faut noter que les messages de stigmatisation et d'appel à la violence contre certains citoyens des « pro-russes » pourraient revigorer les tensions et conflits sociocommunautaires et générer des besoins de réconciliation.



Colonel Henri Sandaogo DAMIBA
janvier 2022- septembre 2022

Le 30 septembre 2022, un autre putsch militaire dirigé par le Capitaine Ibrahim TRAORE, le deuxième au cours de l'année 2022, met fin au pouvoir de DAMIBA et ouvre un nouvel espoir selon la jeunesse.

10. LE REGIME DU MPSR II (octobre 2022 à nos jours)

Le MPSR II est dirigé par le jeune Capitaine Ibrahim TRAORE, qui semble être une incarnation de l'ex Président feu Thomas Noël Isidore SANKARA de par son âge (34 ans) et son dynamisme à la tête de l'Etat. Son prédécesseur DAMIBA s'est réfugié avec certains de ses collaborateurs à Lomé en République de Togo après avoir échoué dans une tentative de résistance stoppée par la médiation des autorités coutumières et religieuses, augmentant ainsi le nombre de réfugiés politiques et militaires du pays. Dès sa prise de service, le MPSR II s'est illustré par : un discours nationaliste, panafricaniste et anti impérialiste ; un début de lutte contre la corruption ; un apaisement du climat social ; une offensive diplomatique en direction de la France et de ses alliés ; une dynamisation du partenariat avec -



Capitaine Ibrahim TRAORE
Septembre 2022 à nos jours

II. PANORAMA ANALYTIQUE DES INITIATIVES DE RECONCILIATION AU BURKINA FASO DE 1960 A NOS JOURS

Le Burkina Faso a déjà connu deux (02) initiatives de réconciliation :

1. L'INITIATIVE DU COLLEGE DES SAGES EN 1999

Le Collège des Sages, présidé par Mgr Anselme SANON, a fait un important travail de recensement de tous les crimes et faits qui, depuis 1960, appellent à la réconciliation nationale. Pour sceller cette réconciliation nationale, une Journée Nationale -

de Pardon a été organisée le 30 Mars 2001 à Ouagadougou. Cette initiative, si elle a eu le mérite de poser pour la première fois la question de la réconciliation nationale, avait néanmoins des insuffisances :

l'initiative a été conduite par des leaders religieux, coutumiers, communautaires et les notabilités locales avec l'appui des intellectuels sans une consultation de la population à la base. Elle n'avait donc pas un caractère inclusif et participatif ;

la démarche a été initiée par un pouvoir dont certains tenants ont eux-mêmes joué un rôle dans la commission de « crimes de sang ». Il était donc difficile que les investigations aillent au fond des choses ;

le Collège des Sages avait recommandé que la recherche de la Vérité précède la demande et l'octroi de pardon. Malheureusement, l'accent a été mis sur les réparations financières et les dédommagements qui ont été offerts contre l'engagement de renoncer à toute poursuite devant les tribunaux. L'étape de la justice a donc été délibérément occultée. En effet, un Fonds d'indemnisation des personnes victimes de violence en politique a été mis en place pour réparer les torts causés aux familles de victimes décédées et à certaines personnes victimes de violences diverses pendant les régimes autoritaires de 1960 à 2001. Le Fonds a liquidé et payé les droits individuels de 476 victimes pour un montant de plus de 4 milliards (4, 183, 715,608) de francs CFA d'indemnités. Sur 1 768 dossiers, seuls 476 dossiers ont connu une indemnisation, soit 27% des victimes ont été indemnisées.

En conséquence des erreurs citées plus haut (absence de Vérité, absence de Justice), certains de ceux qui avaient été dédommagés financièrement, sont -

revenus auprès de la Commission de Réconciliation Nationale et des Reformes (CRNR) lorsque celle-ci a été mise en place par le régime de la Transition de 2015

2. L'INITIATIVE DE LA COMMISSION DE RECONCILIATION NATIONALE ET DES REFORMES (CRNR)

Plus d'une décennie après cette première initiative, le pays a connu un nouvel épisode politique douloureux durant lequel on a assisté à une répétition des faits. C'est fort de cela que le Gouvernement de la transition a lancé une nouvelle initiative de réconciliation nationale.

La Charte de la Transition mise en place après l'insurrection populaire d'Octobre 2014, a, dans son article 17, prévu la mise en place d'une Commission de la Réconciliation Nationale et des Reformes (CRNR). Après avoir recensé les crimes et autres faits depuis 1960, qui appellent à la réconciliation nationale, la CRNR a préconisé la création du Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale (HCRUN) à qui elle a reversé plus de 5600 dossiers qu'elle avait reçus. Le HCRUN a été mis en place en 2016, pour un mandat unique de cinq (05) ans.

En somme, on retiendra que les travaux du HCRUN ont renforcé les acquis des travaux du Collège de Sages et partant, ont contribué au renforcement du processus de réconciliation au Burkina Faso. Nonobstant ces acquis, des insuffisances peuvent être relevées, parmi lesquelles on retiendra essentiellement :

- **aucun tri n'a été fait dans les dossiers de la CRNR avant leur reversement au HCRUN. Ainsi, le HCRUN s'est retrouvé avec des dossiers déjà traités et même bouclés par l'initiative du Collège de Sages. A cela, s'ajoutent les saisines opérées par les plaignants qui n'avaient pas eu satisfaction au niveau l'initiative du Collège de**

Sages. Tout cela a contribué à augmenter de manière sensible, le nombre de dossiers soumis au HCRUN ;

- **dans le traitement des dossiers, le HCRUN n'a pas toujours bénéficié de l'éclairage de tous les acteurs impliqués. En conséquence, des incohérences sont apparues au niveau de certains chiffres et de nombreuses dispositions du décret portant conditions et modalités de réparation sont contestées par les victimes ou leurs ayants droits, avant même le début de l'indemnisation ;**

- **la mission du HCRUN porte sur les faits qui se sont déroulés de 1960 à 2015. En conséquence, les dossiers liés au terrorisme, qui a fait son irruption dramatique en 2016 ne sont pas pris en compte par l'institution. Un pan entier des besoins de réconciliation n'a donc pas été traité ;**

- **sur près de 22 683 dossiers en instance de réparation, seulement 928 ont connu une suite favorable de traitement, soit 4% du total des dossiers.**

3. LA NOUVELLE DEMARCHE DE LA RECONCILIATION NATIONALE

Après l'initiative du Collège des Sages en 2001 et celle de la Commission de Réconciliation Nationale et des Réformes (CRNR) sous la Transition de 2015, la persistance et la dégradation du tissu social résultant d'épisodes douloureux de l'histoire politique de notre pays, auxquelles on ajoute la crise sécuritaire causée par les attaques terroristes sont autant de faits qui ont justifié la nouvelle démarche de réconciliation initiée par le Gouvernement en 2021. Cette initiative, initialement portée par le Ministre d'Etat Zéphirin DIABRE sous le régime KABORE a été

poursuivie par le Ministre d'Etat Yéro BOLY sous le MPSR I, puis par la -Ministre Nandy SOME/DIALLO sous le MPSRII. Dans l'optique d'imprimer un caractère inclusif et participatif à la nouvelle démarche de réconciliation en cours et pallier les insuffisances des initiatives antérieures, le Gouvernement a entrepris des consultations auprès de personnes ressources, des concertations communales et des Conférences régionales publiques. Les travaux du Ministère en charge de la réconciliation nationale sous le magistère du Docteur Zéphirin DIABRE ont permis d'identifier six (06) besoins de réconciliation, auxquels il faut apporter urgemment des solutions pour une réconciliation sincère.

III. CE QUE LES NOUVELLES AUTORITES POURRAIENT S'ATELER A FAIRE POUR UNE RECONCILIATION SINCERE AU BURKINA FASO

Des résultats des initiatives antérieures, des concertations communales de 2021 et de l'analyse du processus en cours, nous formulons les recommandations suivantes:

En matière de réconciliation politique et de réconciliation économique et financière :

l'indemnisation des victimes qui est un volet important du processus n'a toujours pas donné des résultats escomptés. D'où la nécessité de veiller au respect du triptyque vérité-justice et réconciliation pour réparer les préjudices, apaiser les cœurs, réduire les frustrations et éviter une nouvelle démarche de réconciliation. En effet, une fois l'indemnisation passée, la vérité et la justice sont des arguments de revendication pour garder le problème à l'état. Nous proposons la justice classique pour les crimes de sang et les crimes économiques. Par ailleurs, selon les résultats des concertations communales (les avis des populations), les condamnés pourraient bénéficier d'une amnistie ou d'une grâce présidentielle ;

En matière de réconciliation sociocommunautaire

élaborer par commune (voire par région), un plan d'actions opérationnel de résolution des conflits communautaires déjà identifiés par les concertations communales de 2021 qui seront mis en œuvre par les démembrements de l'Observatoire national de prévention et de gestion des conflits communautaires (ONAPREGECC) en collaboration avec les structures déconcentrées du Ministère en charge de la Réconciliation Nationale. Nous proposons la justice traditionnelle qui privilégie les mécanismes endogènes et traditionnels pour plus d'efficacité ;

← En ce qui concerne la réconciliation administrative

poursuivre le dialogue avec les partenaires sociaux pour aboutir à une loi sur les réformes en matière de rémunération des travailleurs de l'administration publique qui est indispensable pour, entre autres, corriger les injustices sociales, réduire les écarts énormes en matière de traitement salarial et les frustrations qui en résultent ;

← En matière de réconciliation citoyenne

nous encourageons le Gouvernement à opérationnaliser le programme Désarmement, Démobilisation, Réinsertion socioéconomique et Réintégration sociocommunautaire des ex combattants tout en prenant en compte les nouvelles réalités. En effet, le Programme DDRR devrait désormais prendre en compte le désarmement et la réinsertion socioéconomique des VDP pour éviter une crise après la crise multidimensionnelle que nous vivons actuellement.

Nous proposons une justice transitionnelle qui va combiner la justice classique (triage, profilage, statut de prisonnier et/ou statut de de repent des ex combattants, à la phase de désarmement, de démobilisation et de réinsertion) et les mécanismes endogènes et traditionnels (demande publique de pardon aux communautés, exécution des rites comme garanties de non répétition des faits, etc., pendant la phase de réintégration sociocommunautaire) ;

← En matière de réconciliation sécuritaire

poursuivre la restauration de l'autorité de l'Etat et renforcer les mesures de répression pour certaines infractions. En outre, des mesures réglementaires pour limiter les dérives sur les réseaux sociaux et les émissions interactives devraient être envisagées. Les comités communaux de veille et de développement pourraient bien jouer leur partition dans ce volet.

nous encourageons le Gouvernement à opérationnaliser le programme Désarmement, Démobilisation, Réinsertion socioéconomique et Réintégration sociocommunautaire des ex combattants tout en prenant en compte les nouvelles réalités. En effet, le Programme DDRR devrait désormais prendre en compte le désarmement et la réinsertion socioéconomique des VDP pour éviter une crise après la crise multidimensionnelle que nous vivons actuellement. Nous proposons une justice transitionnelle qui va combiner la justice classique (triage, profilage, statut de prisonnier et/ou statut de de repent des ex combattants, à la phase de désarmement, de démobilisation et de r

réinsertion) et les mécanismes endogènes et traditionnels (demande publique de pardon aux communautés, exécution des rites comme garanties de non répétition des faits, etc., pendant la phase de réintégration sociocommunautaire) ;

CONCLUSION :

Au regard du nombre et de la complexité des besoins de réconciliation identifiés, la justice classique seule ne sera pas efficace. C'est pourquoi en plus de la justice classique pour les crimes de sang et les crimes économiques, nous proposons aux autorités de faire recours à la justice traditionnelle pour les conflits communautaires et à la justice transitionnelle (combinaison de la justice classique et traditionnelle) pour les conflits en lien avec le terrorisme.

REFERENCES : Rapport du Collège de Sages ; Rapport de la Commission de la Réconciliation Nationale et des Reformes (CRNR) ; Rapport du Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale (HRCUN) ; Stratégie Nationale de la Réconciliation (SNR) ; Pacte de Vivre Ensemble ; Rapport du Secrétariat Permanent de la Réconciliation Nationale et du Vivre Ensemble (SP-REViE).



**Faire du Burkina un pôle
attractif à travers
une économie dynamique**

EVENEMENTS CULTURELS AU BURKINA FASO ET RESILIENCE DES POPULATIONS DANS UN CONTEXTE DE DEFICIT SECURITAIRE.



Oumarou S. KOURAOGO

Expert Sociologie et Secteurs sociaux, CAPES

Le Burkina Faso à l'instar des autres pays du Sahel est confronté à une crise sécuritaire sans précédent depuis les premières attaques sur son sol en 2015. Des efforts sont consentis pour résorber cette crise sécuritaire qui affecte quasiment tous les secteurs de développement du pays. Le renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité, l'accroissement du budget du secteur de la défense et de la sécurité sont autant d'actions entreprises pour contenir cette menace terroriste. Malgré ce contexte, les autorités ont décidé de la tenue des événements culturels qui avaient connus des reports à cause de -

cette situation sécuritaire et sanitaire. Ces événements culturels, à savoir : le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO), les Nuits Atypiques de Koudougou (NAK) ; la Semaine Nationale de la Culture (SNC), les KUNDE se sont tenus et ont tous connus un franc succès de l'avis général, traduisant ainsi une certaine résilience culturelle des burkinabè face au terrorisme.

Mondialement réputé pour sa promotion de toutes les formes d'art, locales et africaines, la culture joue un rôle essentiel au Burkina Faso pour rassembler

différentes communautés en transcendant les âges, les origines et les histoires personnelles autour d'une œuvre commune. Depuis son indépendance, le Burkina Faso a mis en avant son patrimoine artistique notamment à travers des événements reconnus internationalement tels que le FESPACO, le SIAO, la SNC et encore de nombreux festivals divers et variés. A travers le présent article il sera question d'appréhender la perception des populations sur cette forme de résilience des burkinabè par la culture.

Des thématiques des différents événements

culturels :

Les thématiques des événements culturels qui ont été organisées en 2022 et 2023 ont toutes eu trait à la paix et à la résilience des populations dans un contexte sécuritaire difficile. Ainsi des NAK en passant par le SIAO, le FESPACO et la SNC les thèmes de ces différents événements culturels concouraient à l'affirmation de l'identité culturelle empreinte à un patriotisme d'avantage affirmé. Ces thématiques et leurs contenus étaient les suivants :

Le SIAO :

« Artisanat africain, levier de développement et facteur de résilience des populations » Ce thème a été choisi au regard du contexte national marqué par une série de défis, notamment la question sécuritaire et humanitaire. Pour le DG du SIAO Dramane TOU, « Nous avons voulu à travers ce thème, permettre aux responsables, à savoir les acteurs qui s'occupent de l'artisanat africain, de pouvoir échanger autour de cette problématique afin de faire des suggestions aux décideurs. Aussi, nous avons voulu savoir comment est-ce que l'artisanat peut être utilisé comme un élément qui va permettre aux personnes qui sont en difficulté dans plusieurs pays africains et surtout en Afrique de l'Ouest de pouvoir continuer à espérer et à être plus résilientes ». Selon le Ministre en charge de l'artisanat, « Nombreux sont ceux qui ont douté que la 16e édition du SIAO puisse se tenir dans la quiétude et connaître un succès, avec un contexte socio-économique et sécuritaire difficile », il a ajouté que « la seule tenue de cette édition constitue déjà un succès ».

Le FESPACO :



« Cinémas d'Afrique et culture de la paix ». Selon le ministre en charge de la culture, lisant le discours du Premier Ministre, le thème de cette édition était une interpellation : « La paix est menacée quand l'ordre des valeurs est bouleversé comme disent les sociologues de la paix. Cette thématique ne concerne pas que le Burkina Faso, qui vit une situation particulièrement difficile. Les pays du Sahel sont concernés dans leur ensemble. Et de plus en plus, certains pays voisins du littoral ». S'exprimant toujours au nom du Premier Ministre, il ajoute que : « Votre engagement sans faille et l'engouement des acteurs du cinéma et de l'audiovisuel et des festivaliers prouvent que le Burkina Faso est et demeure, une terre où les expressions culturelles du monde entier peuvent s'exprimer librement dans une dynamique de paix et de cohésion ». (Lefaso.net du 27/02/2023, Observateur paalga n° 10792 du 27/02/2023 page 7)

Les NAK :

« culture et cohésion sociale », Pour Koudbi KOALA, directeur du festival, pour cette 27ème édition des NAK, « la crise que connaît le BF est un frein à l'organisation de telles manifestations. Si nous avons tenu à-

à le faire, c'est que nous sommes convaincus que c'est de la résilience que viendra le triomphe des Burkinabè ». Aussi, le PDG de savane médias, Aboubacar ZIDA, invité d'honneur a fait un plaidoyer sur la nécessité d'un retour à notre culture, à nos traditions et à nos racines. Par ailleurs, Le SG représentant le Ministre en charge de la culture a dit « c'est dans la résilience que nous allons triompher. Merci d'oser tenir cette grande rencontre culturelle tout en apportant par le thème une contribution à la lutte contre le terrorisme ». (Observateur paalga n° 10754 du mercredi 04 janvier 2023 page 9).

La SNC :

« Diversité culturelle, ferment de l'unité nationale », le Ministre en charge de la culture lors de son intervention à la cérémonie d'ouverture a affirmé que « le contexte difficile du pays dans lequel se tient cette édition de la SNC, montre que notre pays reste debout dans la résilience ». Pour lui, L'événement se voulait une vitrine de valorisation et de promotion des identités et expressions culturelles des communautés du Burkina Faso. Aussi, le parrain de cette 20e édition,

, Al Hassan Siéno, président de la délégation consulaire régionale des Hauts-Bassins, a ajouté que « la culture est et demeure un levier très important de promotion de la paix et du vivre-ensemble. Et le thème de cette édition le démontre à souhait » (Sidwaya n° 9879 du 02/05/2023 page 13, Lefaso.net du 01/05/2023, Le Pays n° 7815 du 02/05/2023).

La notion de la culture

La culture peut être définie comme l'ensemble constitué par les connaissances, les croyances, l'art, les coutumes et toutes les aptitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une communauté. Kroeber et Kluckman (Badié.1993 P.14) conçoivent la culture comme « un système historiquement formé de modèles de vie implicite ou explicite qui tend à être partagé par tout ou parti d'un groupe ». Cette définition qui a une connotation structurale introduit la notion de la pluralité dans l'analyse des systèmes culturels. Le Burkina Faso est composé de plus d'une soixantaine d'ethnies avec une pluralité de pratiques traditionnelles et de mode de vie. Les événements culturels comme les NAK, le SIAO, le FESPACO et la SNC sont des lieux par excellence d'une expression des identités culturelles, donc des pratiques culturelles.

En effet en partant de la culture comme un fait social qui s'impose à l'individu, Durkheim présente la notion de culture comme relevant de la conscience collective et donc instance de reproduction sociale. Dans ce processus, la culture a pour fonction de rendre intelligible les actes des acteurs sociaux. Par conséquent, elle est donc partie intégrante de l'action sociale qui impulse à la vie politique sa coloration. L'analyse culturelle d'un système politique implique donc la mise en évidence des codes culturels c'est à dire les systèmes de signification qui jouent la fonction de de structuration entre l'implicite et l'explicite. La culture est -



à la fois :

- **intégrative car elle assure la communication entre les acteurs et favorise des actions particularistes qui répondent aux intérêts spécifiques tout en permettant leur intelligibilité par les autres ;**
- **cohérente dans la mesure où elle constitue une toile de fond qui unie tous les secteurs de la vie sociale ;**
- **latente car elle ne s'identifie pas aux comportements explicites mais renvoi à des structurations implicites ;**
- **dynamique parce qu'elle contrôle l'action et permet l'innovation dans la mesure où elle donne sens aux expériences et définit le cadre des solutions possibles.**

Les événements culturels pour renforcer notre capacité de résilience La résilience peut être appréhendée comme étant la capacité d'un individu à supporter psychiquement

les épreuves de la vie. C'est cette capacité qui lui permet de rebondir, de prendre un nouveau départ. C'est également la force morale ; la qualité de quelqu'un qui ne se décourage pas, qui ne se laisse pas abattre. Ainsi, malgré les attaques terroristes dont l'objectif est de voir une population meurtrie dans son âme avec les victimes que ces attaques endeuillent, la tenue des événements culturels vient démontrer d'abord la capacité de résilience des autorités du pays mais aussi et surtout de l'ensemble de la population à l'intérieur du pays et celle venue d'ailleurs. A l'occasion de la cérémonie d'ouverture du SIAO, le Ministre en charge de l'artisanat dans son intervention a déclaré que « la tenue du SIAO est le signe que le Burkina Faso reste résilient malgré l'adversité »

A la cérémonie d'ouverture du FESPACO, le Premier ministre malien, Choguel Kokalla MAÏGA, à travers son discours, a plusieurs fois insisté sur les liens entre le Burkina Faso et le Mali. Ce sont deux pays frères par l'histoire, la géographie et la culture. Pour lui, le choix du thème du FESPACO de cette année n'est pas fortuit : « Cette thématique est de nature à renforcer notre capacité de -

de résilience forgée par nos valeurs ancestrales ». Ainsi, il a appelé les cinéastes à recréer les liens africains à partir des valeurs endogènes. Il ajoute que « la culture peut devenir un antidote puissant contre la violence, la dérive et l'embrigadement idéologique auxquels nos pays sont confrontés »

Selon les avis des festivaliers, organiser le FESPACO dans le contexte sécuritaire que l'on connaît relève d'une prouesse et d'une résilience indescriptible. Pour Aminata Abdoulaye, réalisatrice Nigérienne, c'est très courageux et bien que le Burkina ait pu organiser le FESPACO ; pour Jean Luc HABYARIMANA, réalisateur Rwandais : « *je n'étais pas prêt à renoncer à venir au Burkina* » (Le pays n°7773 du 27/02/2023, page 4, Sidwaya n°9837 du 27/02/2023, page 16).

Au FESPACO, la représentante de la CEDEAO Fatou SOW SARR lors de sa visite du stand occupé par son institution, a affirmé que la culture est un élément central dans l'avenir du continent noir. Dans le contexte sécuritaire actuel, les hommes qui sont à la guerre ont aussi besoin de distraction. Les activités festives n'écartent en rien la transition de son objectif. Voyez ça plutôt comme des occasions d'échanges et de nouveaux partenariats gagnants. . (Observateur paalga n° 10795 du 2/03/2023 page 3).

A travers les événements culturels qui se sont déroulés, quelles sont les perceptions que l'on peut établir dans un contexte sécuritaire difficile.

Les perceptions sur la tenue des événements culturels.

Les NAK, le SIAO, le FESPACO, la SNC comme le lieu de rencontre des cultures

Le SIAO réunit les artisans de la sous-région, on ne parle pas du Burkina Faso mais de l'Afrique. C'est la beauté de la créativité des africains qui est mise en exergue. Le SIAO se veut être un cadre idéal pour rapprocher les acheteurs des -



des artisans et permettre à ces derniers de nouer des contacts et d'échanger leurs expériences. Selon le Ministre en charge du commerce et de l'artisanat qui a livré le discours du Président de la transition , « *Cadre par excellence de valorisation de la civilisation africaine en son volet artisanal, le SIAO qui rythme la vie des acteurs de l'artisanat africain et du reste du monde depuis 35 ans, sert de plateforme entre l'offre et la demande en produit artisanaux* »

Des exposants ont donné leur avis par rapport à la tenue du SIAO. Mme Aïssata SIDIKI a estimé qu'il était important que la région du Sahel soit représentée à cette édition pour montrer la résilience qui anime ses populations. Tout comme Aïssata SIDIKI, Edwige TOGUYENI de la région de l'Est a bravé l'insécurité pour participer au SIAO. Selon elle, « *au-delà du savoir-faire de la région de l'Est qu'elle fait découvrir aux nombreux visiteurs, elle a félicité les autorités Burkinabè pour avoir tenu le pari de cette édition en dépit du contexte sécuritaire général que traverse le pays. Pour elle, c'est déjà*

une victoire à saluer ». Sidwaya n°9819 du 01/02/2023, page 13).

A l'image de nombreux autres pays africains, le Mali et le Niger ont disposé de stands-pays au SIAO. Selon Mahamadou El Mihidi TRAORE du Mali, « c'est l'artisanat Malien en miniature qu'il est donné de voir au stand-pays du Mali dont le rôle est de donner de la visibilité aux artisans. Pour lui, aucun des produits exposés dans ce stand n'est à vendre ». Dans la même lancée, Amadou Aïssatou du Niger a estimé que « *si le SIAO n'existait pas, il fallait le créer. Elle déclare être ravie de pouvoir exposer la richesse artisanale de son pays aux yeux du monde entier* » (Sidwaya n° 9820 du 02/02/2023, page 15).

Pour Guy SANA « la tenue du FESPACO n'était pas gagnée d'avance à cause de la guerre à laquelle le pays fait face depuis huit ans, maintenant ». Pour certains ce serait indécent, immoral de faire une fête du cinéma alors que le pays est en guerre et subit de lourdes pertes en vies

humaines. Pourquoi ne pas consacrer le budget du FESPACO financement de la guerre ?

La guerre est un fait social qui se mène sur plusieurs fronts et se gagne avec l'ensemble du corps social et avec ce 28e FESPACO, le secteur touristique et culturel de notre pays a gagné une bataille en termes de recherche de la paix et de la cohésion sociale. Si on fait la guerre pour obtenir la paix, le FESPACO n'a-t-il pas participé à la guerre par la recherche de la paix par les images ?

Guy SANA estime que les cinéastes sont plus concernés par cette guerre contre le terrorisme que le Sahélien moyen. Ils n'en dorment pas, ce souci permanent qui les tenaille se traduit dans leurs films. Ainsi les films comme "L'envoyée de Dieu" de la Nigérienne Amina Abdoulaye Mamani, "Epines du Sahel" du Burkinabè Boubakar Diallo ou encore "Sira" de la Burkinabè Apolline Traoré parlent du terrorisme. Les créations présentes au FESPACO parlent de nous, de nos pays et de cette guerre.

Ces films tout comme ces expositions d'art et même ces expressions culturelles à travers les danses sont bien souvent l'expression de la résistance des peuples face aux catastrophes et des outils de partage culturel. Et cette respiration festive et éducative d'une semaine qu'est le FESPACO, le SIAO ou la SNC pendant la guerre est utile à la lutte contre le terrorisme.

Des voix s'élèvent pour s'offusquer de la tenue du SIAO, du FESPACO et d'autres activités culturelles dans un contexte marqué par la crise sécuritaire. Votre avis ?

en réponse à cette question, le DG du SIAO dira : « **Je sais que ces bandits qui nous attaquent veulent désorganiser notre organisation sociale et nous dicter la manière avec laquelle nous devons vivre, en contradiction totale avec toutes les religions. Ces bandits souhaiteraient**

voir notre pays à genoux et que chaque jour, nous n'ayons que des larmes qui coulent. La meilleure réponse pour moi semble celle qui consiste à résister. Pour le SIAO, imaginez les acteurs impliqués ».

Symboliquement, ces événements culturels sont aussi un marqueur de règne pour ces pouvoirs de transition par l'importance de la délégation des pays de la sous-région et d'ailleurs. Fêter à travers le cinéma, la création d'objets d'art et l'expressions culturelles en temps de en temps de guerre, c'est montrer notre humanité au moment où les bandits nous imposent de nous entre-tuer, nous rabaisant à des animaux qui se battent pour marquer leur territoire. -

En termes de bilan

Le ministre en charge du commerce et de l'artisanat Serge PODA, qui a prononcé le discours officiel de clôture de ce 16e SIAO, au nom du Premier ministre a affirmé que « cette mobilisation des acteurs est la preuve palpable que l'artisanat africain constitue véritablement un levier de développement et un puissant facteur de résilience des populations, tel qu'indiqué dans le thème retenu pour cette édition qui s'achève ». Au total, 26 pays à travers le monde ont répondu présent à l'appel. « Cette édition a rassemblé plus de 3 500 exposants venus de 24 pays, de nombreux acheteurs et visiteurs professionnels, plus de 500 journalistes et plus de 300 000 visiteurs ».



Pour le directeur du festival Koudbi KOALA, pour cette 27ème édition des NAK, plus de 20 549 entrées payantes ont été enregistrées en quatre jours.

Selon le Délégué général du FESPACO, Moussa Alex SAWADOGO, l'édition 2023 a été un moment de vives émotions, plein de découvertes, de réflexions, de rencontres et d'amitié entre les peuples. Au total, 1200 films ont été visionnés et 168 officiellement sélectionnés et répartis en 12 sections, 365 séances de projection dans les grandes salles et 36 séances de projection hors des murs, plus de 218 000 000 de FCFA distribués au titre du palmarès officiel et des prix spéciaux. Cette édition a également accueilli plus de 10 000 festivaliers accrédités parmi lesquels, on a enregistré 2400 professionnels du cinéma, 1328 journalistes et 95 directeurs de festivals de films.

Plusieurs traditions sociologiques ont montré l'implication entre culture et action sociale. Ainsi l'analyse wébérienne consacre l'importance de la signification (le sens) dans la compréhension des faits sociaux. Cette perspective montre que l'existence des relations sociales durables et d'institutions efficaces se fondent sur un système de signification partagé par l'ensemble des acteurs concernés. Ce qui signifie sur le plan social qu'aucune institution ne peut fonctionner correctement si elle s'avère sans affinité avec le sens et les aspirations des membres de la communauté.

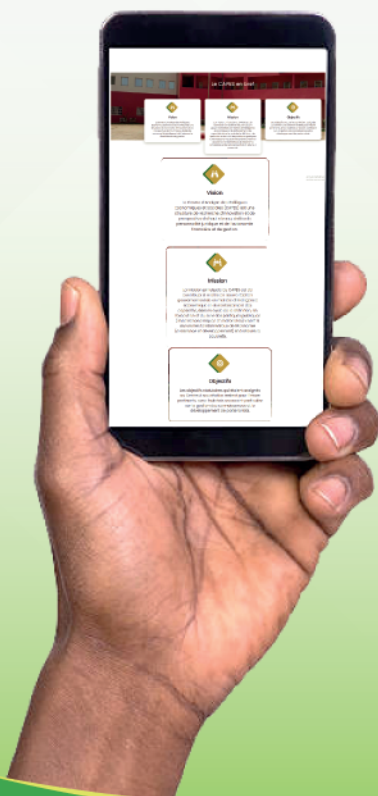
Les événements culturels tels le SIAO, le FESPACO, les NAK et de la SNC qui se sont déroulés courant décembre 2022, et en mai 2023 ont sur le plan social en termes d'opinions émises, d'avantage légitimé la pertinence quant à l'organisation par les autorités de la sont déroulés courant décembre 2022, et en mai 2023 ont sur le plan social en termes d'opinions émises, d'avantage légitimé la pertinence quant à l'organisation par les autorités de la ransition de ces événements culturels.

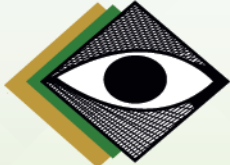
La culture constitue le socle du développement social du Burkina Faso. Ce socle bâti pendant des siècles se compose de milliers d'usages, de pratiques et d'expressions culturelles qui établissent les liens sociaux et en assurent la régulation. Le rôle social de la culture s'affirme profondément entre autres à travers :

- **sa contribution dans la prévention et la gestion des conflits (parenté à plaisanterie);**
- **son rôle intégrateur dans la construction de la Nation** -

(les valeurs partagées de solidarité; d'intégrité, de courage, etc.).

L'action culturelle génère des impacts importants comme la protection et la . promotion de la diversité des expressions culturelles à travers l'organisation de plusieurs activités et manifestations culturelles. La culture par sa cohérence constitue une toile de fond qui unie tous les secteurs de la vie sociale. C'est l'unité dans la diversité.



 **CAPES**
Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

Retrouvez-nous sur nos supports digitaux

FORMATION DE MEMBRES DES DELEGATIONS SPECIALES DE LA COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO

La Maison de la culture Anselme Titianma SANON, a abrité du 8 au 11 Février dernier, une session de formation des membres des délégations spéciales de la commune de Bobo-Dioulasso.

I. La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux interventions :

- le mot du Directeur Exécutif du CAPES pour situer le contexte et les objectifs de la formation ;
- le mot du Président de la Délégation spéciale représentant Monsieur le Gouverneur de la Région des Hauts Bassins, patron de la cérémonie qui a souhaité la bienvenue et déclaré officiellement ouverte la session de formation au profit des membres des délégations spéciales de la commune de Bobo-Dioulasso.

Plusieurs communications ont ponctué les quatre (4) jours de travaux. Les thématiques abordées ont porté sur :

- le renforcement des capacités : enjeux et défis ;
- la communication institutionnelle en temps de crise ;
- La planification locale ;
- La gestion axée sur les résultats ;
- La maîtrise d'ouvrage, la bonne gouvernance et la gestion des partenariats ;
- La mobilisation des ressources et la gestion des finances locales.



II. Synthèse des communications

Le choix des thèmes de communication s'est fait en tenant compte des besoins de renforcement des capacités des membres des délégations spéciales. En effet, les délégations spéciales ont été mises en place à la suite de la décision des nouvelles autorités portant dissolution des conseils municipaux. Former et outiller les responsables chargés d'assurer le fonctionnement des exécutifs locaux nécessite de les accompagner afin qu'ils accomplissent leurs missions avec abnégation et efficacité.

Le résumé des différentes communications se présente comme suit :

Thème 1 : Le renforcement des capacités : enjeux et défis

Ce thème a été développé par le Directeur Exécutif, Docteur Victor SANON.

Le communicateur a d'abord relevé les objectifs de la présente session qui devrait susciter des échanges sur le concept de capacité. L'objectif de renforcer les capacités des délégations spéciales vise à aider ces derniers à optimiser leurs rendements en tant que dépositaire du pouvoir local.

Entrant dans le vif du sujet, Dr SANON a défini le renforcement des capacités comme étant un processus endogène de moyen et long terme. Spécifiquement, il a indiqué qu'en tant qu'un processus visant à améliorer et optimiser les performances, le renforcement des capacités peut être compris comme un processus qui permet de :

- renforcer les compétences des acteurs des délégations spéciales ;
- renforcer la logistique qui accompagne la ressource humaine ;
- motiver les acteurs dans l'accomplissement de leurs tâches.

Sur les composantes critiques, le communicateur a cité au titre du renforcement des capacités la formation dans le sens où elle est nécessaire mais pas suffisante ; les systèmes qui apparaissent indispensables pour véhiculer les compétences acquises ; la logistique qui concerne les moyens, les équipements et le matériel de travail ; les motivations qui servent à inciter les capacités à l'optimisation et les comportements (facilitent le passage du savoir au savoir-faire et au savoir-être).

Sur les composantes critiques, le communicateur a cité au titre du renforcement des capacités la formation dans le sens où elle est nécessaire mais pas suffisante ; les systèmes qui apparaissent indispensables pour véhiculer les compétences acquises ; la logistique qui concerne les moyens, les équipements et le matériel de travail ; les motivations qui servent à inciter les capacités à l'optimisation et les comportements (facilitent le passage du savoir au savoir-faire et au savoir-être).

Le communicateur s'est attardé sur les notions de décentralisation et de centralisation. La centralisation est un processus qui place dans les mains du pouvoir central la direction de toutes les affaires du pays tandis que la décentralisation vise à transférer le pouvoir aux collectivités locales (la décentralisation responsabilise les populations à la base qui assurent la pleine participation des citoyens à la résolution de leurs problèmes fondamentaux).

La communication a été conclue par la présentation des principes généraux de la décentralisation que sont : (i) le principe de la libre administration ; (ii) le droit à la gestion des affaires locales ; (iii) la subsidiarité ; (iv) la solidarité de l'État à l'égard des collectivités territoriales et (v) la représentation de l'État.

Thème 2 : Gestion de la communication gouvernementale et gestion des crises : rôles des exécutifs locaux

La communication ci-dessus a été livrée par Dr Victor SANON. Elle a été articulée autour des points ci-après : (i) la différence entre l'information et la communication ;

(ii) les fondements de la communication gouvernementale et locale ; (iii) les principes de la communication gouvernementale et gestion de crises et (iv) les principes de responsabilités dans la culture de la paix.



M. S. Oumarou KOURAOGO
en séance de formation

Eu égard aux axes d'articulation de sa communication, il a donné une définition de l'information qui consiste en la transcription et la transmission d'un message. Il s'agit d'une activité intellectuelle qui permet de sélectionner les faits qui ont un intérêt pour les citoyens c'est à dire des faits qui les touchent ou les concernent.

La communication quant à elle met en relation deux ou plusieurs personnes, autrement dit pour communiquer il faut au moins être deux. Quatre (4) fonctions sont attribuées à la communication publique. Il s'agit :

- Informer les citoyens ;
- Écouter les attentes des citoyens ;
- Contribuer à assurer la relation sociale ;
- Accompagner les changements de comportements.

La communication publique étant consubstantielle à la démocratie (il s'agit d'une exigence démocratique) cela suppose de donner aux administrés une information transparente, exhaustive et facilement accessible. Dans ce sens, la -

collectivité territoriale en relayant l'information gouvernementale contribue à atteindre les objectifs de politiques publiques.

En période de crise, la communication implique de savoir gérer les flux d'informations ce qui suggère de pouvoir adopter une bonne attitude.

Du reste, trois (3) attitudes sont nécessaires, à savoir la reconnaissance, le projet latéral et le refus. En clair, en cas de crise, le communicant peut reconnaître le fait de crise ou présenter la situation autrement (minimiser le fait déclencheur de la crise) ou nier l'existence de la crise.

En tout état de cause, en situation de crise, l'objectif c'est de rassurer et de maintenir la confiance des citoyens en prenant en compte l'impact psychologique d'où la nécessité d'avoir une attitude transparente et de diffuser une information limpide et corriger toute distorsion. Bref, le discours doit rester cohérent dans le temps. Et à la fin de la crise, il convient de savoir s'arrêter et surtout savoir tirer les leçons pour l'avenir.

Pour conclure, le communicateur a énoncé les principes de responsabilités dans la culture de la paix : les informations à donner doivent être avérés ; faire la promotion de la réconciliation nationale et la cohésion sociale.

Thème 3 : Planification locale

Ce thème a été développé par M. S. Oumarou KOURAOGO. Avant de donner une définition du concept de planification locale, il a expliqué le contexte et l'historique de l'implémentation de la planification locale au Burkina Faso. En effet, expliquera-t-il, la planification locale au Burkina Faso fait suite à l'adoption de la Lettre de politique de développement rurale et la mise en œuvre du programme national de gestion des terroirs (PNGT) qui est le programme qui a permis d'accompagner -

les communes dans l'élaboration des des terroirs (PNGT) qui est le programme qui a permis d'accompagner les communes dans l'élaboration des plans communaux de développement au cours des trois phases du PNGT de 2001 à 2018.

La planification locale est une vision commune pour définir et réaliser dans le temps et dans l'espace des objectifs communs.

Elle est utile en ce sens qu'elle permet de réduire les incertitudes, de répondre à la problématique des ressources limitées et de faire en sorte que la vision devienne une réalité.

La communication a également permis de dresser la typologie de la planification. Ainsi, Mr KOURAOGO a indiqué qu'il existe (i) la planification normative ou politique ; (ii) la planification stratégique ; (iii) la planification structurelle ou tactique et (iv) la planification opérationnelle

- La phase préparatoire ;
- La phase de démarrage ;
- La phase de diagnostic ;
- La formulation et la rédaction.

Le succès de la mise en œuvre d'une planification requiert la mise en place d'un dispositif de pilotage et de suivi-évaluation. A cela, il convient d'identifier tous les risques et/ou facteurs de risques susceptibles de constituer une menace à la mise en œuvre du plan.

Thème 4 : La gestion axée sur les résultats :

La communication sur ce thème a été assurée par Dr. Erdjouman SANOU. Après avoir décrit le contexte de l'adoption de la gestion axée sur les



résultats (GAR), il a indiqué que la GAR est une approche de gestion de l'administration publique qui vise à mettre l'accent sur les résultats de l'action publique, tout en laissant plus de flexibilité aux gestionnaires. De ce fait, la GAR implique la mesure des résultats, l'intégration de l'information sur la performance au processus décisionnel (politique et de gestion) et l'utilisation de l'information sur les résultats pour l'amélioration continue.

La communication s'est appesantie sur les objectifs assignés à la GAR. Entre autres objectifs, l'on a pu retenir que la GAR (i) exige la définition claire des objectifs, assure la cohérence entre ces objectifs et les programmes et les projets et permet d'allouer conséquemment les ressources pour leur mise en œuvre. La GAR vise à responsabiliser de manière précise les uns et les autres dans l'organisation du travail pour plus grande efficacité. La GAR permet d'assurer un suivi régulier et rapproché de l'exécution des programmes et des projets (intrants, activités, extrants) pour pouvoir procéder, si nécessaire, à des ajustements rapides dans leur mise en œuvre.

La GAR repose sur une démarche étape -

par étape : la planification qui permet d'identifier le problème, d'analyser le jeu de rôle des acteurs et de définir le cadre de rendement ; la programmation qui consiste en l'organisation en détail, des moyens, méthodes et procédures pour atteindre l'objectif ; le suivi et l'évaluation qui sont des instants de réflexion quant à l'exécution du projet et à la réalisation des résultats et objectifs.

En conclusion, Dr. SANOU a indiqué que la GAR en tant qu'approche de gestion est un excellent moyen de développer l'apprentissage au sein des organisations – permet de tirer leçons des succès mais aussi des échecs – et que son implantation est un processus itératif qui peut prendre plusieurs années.

Thème 5 : La mobilisation et la gestion des ressources locales

Le développement de cette communication centrale a été assuré par Mr SAWADOGO Souleymane, cadre de la Direction générale des impôts en poste à la Direction régionale des impôts des Hauts-Bassins.

Présentant le contexte, il a expliqué que la communalisation intégrale en 2006 a exigé la mobilisation de plus de ressources pour permettre le fonctionnement des exécutifs locaux. Cependant, 15 ans après, il ressort une insatisfaction en matière de mobilisation des ressources au niveau de toutes les communes, exception faite des deux communes à statut particulier que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

La communication a abordé les sources de financement des collectivités locales. A ce propos, le communicateur expliquera que les ressources financières des communes proviennent principalement

1.Des impôts et taxes qui constituent leurs ressources propres en plus des diverses dotations, dons et legs ;

2.Des taxes collectées par le Trésor Public. Ces taxes sont définies par les conseils municipaux.

D'une manière générale, Mr SAWADOGO a insisté sur le fait que les ressources des communes sont dépendantes des opportunités offertes par chaque commune aux agents économiques.

L'analyse des faits stylisés a porté sur l'examen du budget de la commune de Bobo-Dioulasso. Il ressort qu'à l'instar des budgets -

En ce qui concerne la gestion des ressources, elle doit se faire dans le strict respect du principe de redevabilité.

Thème 6 : La maîtrise d'ouvrage, la bonne gouvernance et la gestion du partenariat.

Cette thématique a été développée par Dr TABSOBA/MARE Gisèle en deux volets ; (i) la gestion du partenariat et (ii) la maîtrise d'ouvrage, le développement local et la bonne gouvernance. Ainsi, elle a d'abord traité le sujet relatif à la gestion du partenariat. Abordant le premier volet de sa communication, Dr TABSOBA/MARE a relevé l'objectif de cette communication qui est de renforcer les capacités des participants sur la notion de partenariat et de sa gestion. Le partenariat s'entend une relation gagnant-gagnant. Les différentes rencontres sur les questions de développement ainsi que les différentes approches sectorielles et autres sont restées mitigées et décevantes. Ainsi, le partenariat offre une nouvelle opportunité pour mieux créer le développement, en reconnaissant les qualités et les compétences de chaque secteur et en trouvant de nouveaux moyens de les exploiter pour le bien commun. La communicatrice a passé en revue les différentes approches du partenariat au nombre de douze, précisé -



Une vue des participants à la formation des Délégations Spéciales Bobo-Dioulasso

l'orientation sur le partenariat, les obstacles à la création du partenariat, ainsi que le développement et les principes de base du partenariat. La communicatrice a également abordé les accords de partenariat et la gestion de son processus. Sur ce point, elle a mis l'accent sur la gouvernance et la responsabilité, le rôle à jouer dans le partenariat, les bonnes pratiques en partenariat, la redevabilité et le développement d'une capacité institutionnelle.

En vue d'approfondir la compréhension des participants, des échanges portant sur des éclaircissements à apporter sur les concepts mais aussi et surtout sur les cas vécus au niveau des collectivités ont suscité la curiosité des participants. Ils ont montré leur satisfaction sur les points d'ombre et des situations dont ils n'avaient pas la parfaite connaissance. Ils disent désormais être aptes à affronter leur mission même si le temps joue contre eux. La question de la relation entre la mairie centrale et l'arrondissement revient toujours du fait qu'ils n'ont aucune autonomie pour exercer librement leur responsabilité. Ils attendent tout de la mairie centrale et souhaitent que l'autorité clarifie leur rôle

vis-à-vis de l'arrondissement. Les textes qui existent sont muets sur ces questions.

Le second volet de la communication de Dr. Tapsoba a porté sur la maîtrise d'ouvrage, le développement local et la bonne gouvernance. Elle a d'abord relevé l'objectif de cette communication qui est que les participants vont améliorer/harmoniser leurs connaissances sur les concepts clés de la maîtrise d'ouvrage communal et la bonne gouvernance. La Maîtrise d'Ouvrage s'étend à l'ensemble des étapes qui mènent à la réalisation et à l'exploitation d'un service ou à la réalisation de toute action impactant positivement les conditions de vie des populations. Ainsi, Elle ne se limite pas uniquement aux ouvrages physiques, mais peut également concerner un aménagement, un document, un projet de recherche ou de formation, etc....

La communicatrice a passé en revue les différents concepts autour de la Maîtrise d'Ouvrage (MO) comme la Maîtrise d'Ouvrage locale (MOL). L'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO), la Maîtrise d'Ouvrage Délégué (MOD) et la Maîtrise d'Oeuvre. La communicatrice a également abordé la contractualisation et les parties prenantes. Sur ce dernier point, elle a mis l'accent sur la gouvernance et la responsabilisation, le rôle joué par chaque acteur et leur hiérarchisation. Les parties prenantes qui avaient été abordées durant la communication sur la planification locale ont été bien illustrées avec des cas pratiques au niveau des délégations spéciales de la commune de Bobo-Dioulasso.

Les échanges ont porté essentiellement sur la mauvaise qualité des ouvrages et les difficultés constatées dans l'exploitation des ouvrages. L'unanimité s'est dégagée chez les participants quant au mauvais état des ouvrages réalisés dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage.

III. Évaluation de la session

Cette étape très cruciale visait à recueillir les avis des participants sur la formation

(conditions générales, contenu des communications en termes d'adéquation, attentes). A cet effet, un questionnaire d'évaluation anonyme a été soumis à chacun des 24 participants. Le dépouillement des fiches remplies a permis d'obtenir les résultats ci-dessous :

a) Appréciation du lieu de la formation.

Il ressort une satisfaction positive pour tous les participants. 81% ont jugé le lieu satisfaisant et 19% très satisfaisant.

b) Appréciation des communications

Les scores obtenus indiquent que les participants étaient très satisfaits (60%) et satisfait (40%) aussi bien du contenu des communications que de l'adéquation des thématiques avec leurs besoins actuels.

c) Recommandations

En conclusion, la formation a été au moins satisfaisante pour l'ensemble des participants.

Par ailleurs, la majorité estime que le thème est en phase avec l'actualité. Étant donné la pertinence du thème, les



Remises d'attestations aux Participants Délégations Spéciales Bobo-Dioulasso

participants recommandent de former tous les membres de la délégation spéciale et d'assurer un suivi-évaluation des formés. Certains suggèrent que des exercices pratiques soient insérés dans les prochaines formations.

En perspective, des propositions de thèmes sur le renforcement des capacités ont été formulées.

On note de façon globale les thèmes suivants :

- La gouvernance de la délégation spéciale ;
- Le suivi-évaluation des projet/programme ;
- La budgétisation sensible au genre ;
- Droit et devoir dans la gestion communale ;
- L'élaboration du budget communal ;



Un cadre institutionnel sereinement a vos cotés.

Qui sommes-nous ?

Le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) est une structure de recherche, d'innovation et de prospective de haut niveau, créé par décret n°2000-171/PRES du 16 mai 2000 et modifié le 05 octobre 2018 sous le nouveau décret n°2018-0862/PRES. Le CAPES est doté d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et de gestion. Il est rattaché à la Présidence du Faso.

Notre Vision

Etre un centre d'excellence en matière de renforcement des capacités, d'analyse et d'évaluation des politiques économiques et sociales, d'intelligence économique et de prospective.

Notre Mission

Contribuer à mettre en œuvre l'action gouvernementale en matière d'intelligence économique et de renforcement des capacités dans le cycle de la définition, de l'exécution et du suivi des politiques publiques visant à assurer les fondamentaux de l'économie et à réduire la pauvreté.

Présidence du Faso



Unité-Progrès-justice



 CAPES
Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales

**Rue El Hadj Malick ZOROME, Avenue Pascal ZAGRE,
Immeuble R+2, côté Sud de l'ASCE et côté Ouest
de la Grande Chancellerie.**



Notre mission

Eclairer la Décision, Améliorer l'Action

Rue El Hadj Malick ZOROME, Avenue Pascal ZAGRE,
Immeuble R+2, côté Sud de l'ASCE et côté Ouest
de la Grande Chancellerie.